



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Commission Nationale de Pétanque

Réunion du 5 Février 2022

Présents : Thierry GELDOF (77). Roland GAUTHIER (30). Guy ROYO (13). Vincent PASCUAL (33). Thierry PAGES (71). Thierry BENNES (11). Gérard JAMBOU (29). Claude RIVIERE DE CARLES (31).

Organisation : Olivier LEVER (PUD 29). Alain SIMON (Pdt Amicale de Lesneven). Lionel LADAN (organisateur). Jean François PENGAM ; Antoine PRADEAUD.

Excusés : Thierry SOLANA (09). Patrick LOUBIC (47). Christian BUREAU (36).

Début de la réunion 9h15

Le samedi 5 Février 2022 le bureau national de l'ANPSP s'est réuni en visioconférence pour sa réunion annuelle.

La crise sanitaire que nous subissons ne nous permet pas de se retrouver à Lesneven.

CHAMPIONNAT DE FRANCE 2022 à KERLOUAN.

Le Président de l'UD 29 le Capitaine Olivier LEVER est heureux d'accueillir au sein de son département le 25^e championnat. Il nous confirme que l'Union Départementale mettra tout en œuvre pour réussir le pari d'organisation. Il est certain que Lionel LADAN et son équipe relèveront avec succès ce challenge.

Lionel LADAN nous dévoile toute l'organisation. Les institutions (Conseil Régional, Conseil Départemental, Mairie de Lesneven, SDIS 29, UD 29, UR, Amicale de Lesneven, partenaires, sapeurs-pompiers du Finistère) sont fières d'accueillir et de soutenir cette manifestation nationale des sapeurs-pompiers. Ces engagements forts autour de l'UD 29 annoncent une belle rencontre sportive de pétanque.

Les dossiers sont pratiquement prêts à être expédiés vers les référents départementaux, les UD et les amicales. L'envoi est programmé vers le 15 février.

Claude rappelle à Lionel de lui faire parvenir 3 logos pour les badges des concours. Dans la semaine, Lionel recevra la liste des adresses pour les dossiers, également le tableau pour les engagements. Les 3 maillots des champions seront commandés à notre fournisseur habituel.

INFORMATIONS FEDERATION :

Jean François BARILLI étant appelé à une autre fonction au sein de notre fédération, cette dernière a nommé comme Président de la commission des sports Didier NICOLLEAU.

La demande d'organisation pour le championnat de France 2022 a été expédiée le 18 novembre 2021. Un accord de principe a été donné par la FNSPF via le président de la commission des sports, le 14 décembre 2021. La réponse officielle du Président de la FNSPF est datée du 3 Janvier.

Nous attendons la réponse du courrier adressé à Monsieur le Président Grégory ALLIONE concernant une demande d'aide pour compenser une partie des dépenses engagées lors de l'annulation

des championnats de France à Châteauneuf les Martigues (2020 et 2021). La cause est la crise sanitaire que notre pays a subie.

FUTURES ORGANISATIONS :

Plusieurs contacts téléphoniques ont été pris dans divers départements pour les futures organisations. Nous savons que le contexte sanitaire actuel freine les envies. Il faut travailler bien en amont pour espérer la réussite d'une telle organisation.

C'est pour cela que le bureau de l'ANPSP prospecte et recherche des futurs organisateurs. Aux amis « pétanqueurs » de faire bouger les choses dans leurs départements.

Remercions le département du Finistère qui au pied levé est venu remplacer le département des Bouches du Rhône.

Quelques départements se sont manifestés :

L'Essonne par l'intermédiaire de Thierry GELDOF émet le vœu d'organiser en 2023 !

La Creuse, l'Ardèche, les Landes sont intéressés. Claude va se rapprocher rapidement de ces candidats.

Il serait dommage que notre championnat disparaisse, faute de candidature !

REGLEMENT

Le règlement de notre compétition mérite d'être « actualisé » sur plusieurs points.

La principale modification porte sur le tarif engagement et la rétrocession d'une partie à l'ANPSP. A compter du championnat 2023 l'engagement par équipe sera de 36 euros. La rétrocession sera de 8 euros.

N'oubliez pas qu'une bonne partie de la somme de 36 euros revient en cadeau de bienvenue.

QUESTIONS DIVERSES :

- Pour le 4^e concours du dimanche matin, le bureau a décidé de le nommer « Challenge Jean COLLONGUE » en mémoire à ce fameux personnage si dévoué à notre discipline.

Claude se rapproche de son épouse pour connaître son sentiment. Si accord ce challenge prendra vie en 2023.

A noter que chaque membre du bureau apportera sa contribution.

- Demande de Jean Pierre MELI référent du 83 de pouvoir bénéficier d'une 5^e place cette année. Le bureau accepte « exceptionnellement » pour 2022. A titre expérimental.

- Le site a été rénové. Plus clair donc plus lisible. Ne pas hésiter à m'expédier des résultats ou des documents sur de futures organisations. Il faut le faire vivre.

Remercions Maurice BENHARBONE qui nous aide dans la gestion de notre site.

J'invite tous les visiteurs à apporter leurs remarques.

Fin de la réunion 12h15.

Claude RIVIERE DE CARLES

Le 10 Février 2022



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Commission Nationale de Pétanque

Réunion du 27 Février 2021

Présents : Thierry GELDOF (77). Roland GAUTHIER (30). Christian BUREAU (36). Guy ROYO (13). Vincent PASCUAL (33). Thierry PAGES (71), Patrick LOUBIC (47). Thierry SOLANA (09). Thierry BENNES (11). Gérard JAMBOU (29). Claude RIVIERE DE CARLES (31).

Début de la réunion 9h15

Le samedi 27 février 2021 le bureau national de l'ANPSP s'est réuni en visioconférence pour sa réunion annuelle.

La crise sanitaire que nous subissons ne nous permettant de se retrouver à Châteauneuf les Martigues.

INFORMATIONS FEDERATION :

A ce jour et jusqu'à fin mai 2021, notre fédération a suspendu toutes les compétitions sportives (France, Régionales et Départementales).

Vue l'évolution de la crise sanitaire sur notre territoire, il est pratiquement certain que la date d'autorisation de reprise des activités sportives sera repoussée. Trop d'incertitudes sur les contraintes d'organisation sera demandé.

Un Championnat de France quel qu'il soit demande un travail bien en amont.

Claude va contacter rapidement JF BARILI responsable de la commission des sports.

CHÂTEAUNEUF les MARTIGUES 2021:

Guy ROYO fait le point sur la future organisation.

- Beaucoup de doutes s'installent sur cet événement du à la situation sanitaire que nous subissons.
- Les dossiers sont prêts à être expédiés mais..... !
- La restauration est réservée mais le traiteur est dans le doute complet par rapport aux « futures consignes sanitaires » qui seront et devront être appliquées pour cette corporation.
- Les hébergements : beaucoup d'hôtels et campings sont fermés à ce jour. Enormément de difficultés pour réserver.
- A ce jour et jusqu'à nouvel ordre, Monsieur le Maire de Châteauneuf les Martigues a pris plusieurs dispositions :
 - * Le parc F. MITTERAND lieu de la compétition est fermé pour toutes manifestations.
 - * Le gymnase (COSEC) où la restauration est servie, comme en 2008, n'est ouvert qu'exceptionnellement pour ne recevoir que quelques dizaines de personnes avec application des règles sanitaires.
 - * La municipalité ne veut se prononcer pour le mois de septembre.
- Les partenaires ne s'engagent plus.

D'autres incertitudes planent sur le devenir de la population, des manifestations sportives et culturelles, des restrictions sanitaires à venir....etc.

Côté gouvernemental et médical, certaines annonces ne sont point réjouissantes. Vaccin, tests obligatoires, passeport vaccinal, jauges, code QR..... etc. sont des pistes évoquées par nos dirigeants.

Autant d'obstacles pour évoquer actuellement une future manifestation d'ampleur telle que la nôtre.

Sur le plan purement sportif, si les mesures prises par le Ministère des Sports pour la pratique de la pétanque persistent (1 terrain sur 2), il est bien évident qu'aucun site en France ne pourra accueillir une telle compétition.

Pour notre Championnat nous avons besoin de 150 terrains plus 8 terrains d'honneur soit une surface de 8000 mètres carrés de surface. Nous serions obligés de doubler la surface soit 16000 mètres carrés !

Le bureau en son âme et conscience après de nombreux échanges de tout ce qui vient d'être évoqué (incertitude sur l'évolution sanitaires, restrictions...etc.) décide à l'unanimité que le Championnat de France de pétanque ne pourra se dérouler cette année et de le repousser à 2022.

Ce choix est dur à prendre mais paraît plus sage et responsable.

Le Président la commission nationale des sports JF BARILI sera informé rapidement pour diffuser l'information aux différentes Unions Départementales.

Nous adresserons également un courrier à ce dernier sur les frais engagés pour l'organisation 2020 (voir questions diverses).

FUTURES ORGANISATIONS :

Nous sommes toujours en attente de nouvelles candidatures. A ce jour aucune Union Départementale, aucune Amicale ne se sont manifestées. Une manifestation telle que la nôtre (Championnat de France de pétanque) se prépare bien en amont. Sur la durée de cette compétition se ne sont pas moins de 1400 personnes que l'on accueille sur 3 jours !

Nous allons renouer contact avec certains départements qui paraissent intéressés pour une future organisation (Finistère, Yvelines, Morbihan, Essonne, Creuse, Corse, Landes).

Chaque membre du bureau se rapprochera des connaissances de ces départements pour les décider à une future candidature.

Nous demanderons au Président JF BARILI de relayer cet appel via les Présidents d'Unions Départementales.

QUESTIONS DIVERSES :

- Sur demande de l'hébergeur du site de l'ANPSP, la configuration sera modifiée.
- Pour cette réunion en visioconférence, nous avons pris un abonnement à ZOOM.
- Un disque dur externe sera acheté pour stocker nos documents et tous les éléments du site.
- Un courrier sera adressé au Président JF BARILI Président de la commission des sports et techniques concernant une demande d'aide. Cette dernière porte sur les dépenses engagées en 2020 pour l'organisation du Championnat qui n'a pu se dérouler.

L'Amicale de Châteauneuf a engagé plus de 3500 euros ! Un certain retour financier de notre Fédération serait le bienvenu pour adoucir ces dépenses.

Fin de la réunion 12h30.

Claude RIVIERE DE CARLES

Le 9 Mars 2021



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Commission Nationale de Pétanque

Réunion du 08 Février 2020

Présents : Thierry GELDOF (77). Roland GAUTHIER (30). Christian BUREAU (36). Guy ROYO (13). Vincent PASCUAL (33). Thierry PAGES (71), Patrick LOUBIC (47). Thierry SOLANA (09). Claude RIVIERE DE CARLES (31).

Capitaine Gilles AGOPIAN et Carmélo GONZALES organisation 2020.

Absents excusés : Emmanuel VAGNE (Réfèrent Pétanque). Thierry BENNES (11). Gérard JAMBOU (29). Raphaël CORACHAN (84).

Début de la réunion 9h15

Claude remercie au nom du bureau le Capitaine Gilles AGOPIAN Chef de Centre et l'organisation 2020 de nous accueillir pour cette réunion annuelle.

Un tour de table est réalisé pour que chaque membre se présente aux futurs organisateurs.

Claude justifie l'absence des membres et du réfèrent pour des raisons professionnelles (E. VAGNE, T. BENNES, R. CORACHAN) et pour G.JAMBOU l'annulation de son vol la veille de la réunion.

Lecture du PV de la réunion du 6 Septembre 2019.

Approuvé.

ALES 2019 :

Retour sur l'organisation par R. GAUTHIER.

● Le déplacement du lieu de la compétition du boulodrome municipal au Parc des Expositions à engendré des frais supplémentaires.

L'organisation en accord avec la Mairie d'Alès a préféré opter pour ce repli car des menaces de fermeture du dit boulodrome étaient évoquées.

● 2200 repas et 900 petits déjeuners ont été servis.

● Le système du ticket boisson a été apprécié.

● Nous avons optés pour le plateau repas par crainte de ne pouvoir respecter les horaires.

Un tour de table fait remonter des remarques collectées par les membres du bureau.

● Côté positif, tout le monde reconnaît que le site était merveilleux pour que la réussite de cette manifestation soit parfaite.

● Le système du ticket boisson est une bonne chose. L'idéal serait qu'il soit individuel et non pour l'équipe.

Les mauvais retours portent sur :

● Le cadeau de bienvenue n'était pas à la hauteur de l'évènement ! Il faut soigner cette

récompense.

- Les tarifs boissons et sandwiches étaient exagérés.
- Les petits déjeuners très légers.
- Le service restauration avec plateau doit être revu. De plus souvent tièdes ou froids. Et que dire un seul verre de vin tout en respectant l'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
- La soirée de gala aurait mérité un service servi à l'assiette.
- Le podium des officiels nécessitait une autre structure.

Toutes ces remarques sont le ressenti de très nombreuses personnes. Elles doivent servir aux futurs organisateurs pour améliorer la prestation et que les participants soient heureux à l'issue de ce championnat.

CHÂTEAUNEUF les MARTIGUES 2020 :

Guy ROYO nous présente la future plaquette. Aucun logo n'est oublié !

- Les dossiers seront expédiés fin février.
- Le lieu : Parc municipal François MITTERAND (sous les pins...)
- Le traiteur est réservé.
- La mairie nous suit dans l'organisation
- L'UD 13, l'amicale, le SDIS nous suivent dans l'organisation.
- Les dates : 4,5 et 6 septembre 2020.
- Aucun problème pour l'hébergement.
- La visite du site se fera dès la fin de la réunion.

Guy doit rencontrer la semaine prochaine le Directeur départemental Grégory ALIONE pour lui présenter la plaquette. Cette dernière sera également expédiée à notre référent pétanque E. VAGNE.

Le bureau décide que la **clôture des inscriptions sera le 21 Juin 2020.** Passé cette date aucun engagement ne sera pris. Le cachet de la poste faisant foi.

Pour éviter toute confusion lors du retrait du badge et du cadeau de bienvenue, il sera demandé une pièce d'identité.

Echanges FNSPF / ANPSP et QUOTAS :

Les échanges avec la commission des sports (JF. BARILI) sont courtois. Nous trouvons que depuis 2017 (Carcassonne) notre association n'a pas le même écho auprès de ladite commission ! Nous connaissons l'origine et pourtant nous travaillons en toute transparence. Le bureau souhaiterait par le biais de son président et de son vice-président, bénéficier d'un moment d'échange avec le Président de la commission des sports, JF BARILI.

Le Président JF. BARILI nous a demandé de revoir le quota d'attribution aux départements. Le bureau de l'ANPSP s'est déjà penché sur ce sujet. Plusieurs cas de figures sont envisagés. Nous sommes attentifs et ferons en sorte de résoudre pour le mieux et le plus vite possible.

Il est sûr que pour diverses raisons (hébergement, logistique, aires de jeux... etc.), nous ne pouvons dépasser 300 équipes.

Sur demande du référent du département du Var (83) **le bureau attribue exceptionnellement pour 2020 une 5^è équipe.** Nous avons tenu compte de certains critères.

Futures Organisations :

Nous avons renouvelé un appel à candidature pour 2021, 2022, 2023, 2024. A ce jour quelles approches téléphoniques mais rien de concret.

Il y pratiquement un an nous apprenions que le département de la Haute Loire se portait candidat à une future organisation. Par courrier adressé au Président de la commission des sports JF BARILI en date du 23 avril 2019, nous prenions acte de cet intéressement.

Malheureusement à ce jour aucune manifestation de ce département. L'organisation d'un tel championnat demande un gros travail bien en amont. Un cahier des charges est établi et doit être respecté ! Le bureau de l'ANPSP est très respectueux des règles établies. Cette année nous fêtons le 25^e championnat et à ce jour avons toujours fais notre devoir.

Nous allons nous rapprocher de notre référent E. VAGNE pour connaitre la position du département de la Haute Loire.

QUESTIONS DIVERSES :

- A Alès un incident est intervenu lors de la remise des badges et cadeaux. Les auteurs, sapeurs-pompiers non qualifiés pour ce championnat se sont présentés sous une fausse identité. Ils ont récupéré badges, cadeaux et tickets repas au détriment de joueurs de l'Ariège. Ils ont été identifiés et le PUD de l'Ariège les a sanctionnés. Ils sont suspendus de toute compétition sportive au niveau UD, UR, et championnat de France.

- Claude lit un courrier de R. CORACHAN adressé au bureau. Il fait part que pour des raisons personnelles il désire de se dégager de son poste de référent et membre du bureau national.

Nous respectons sa décision et regrettons son départ. Nous le remercions pour son implication et la part active qu'il a eu lors de l'organisation du championnat de 2016. Merci Raphaël.

Claude va se rapprocher du PUD du Vaucluse pour que ce dernier propose un responsable.

Fin de la réunion 12h10.

Claude RIVIERE DE CARLES

Le 19 Février 2020



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Commission Nationale de Pétanque

Réunion du 06 Septembre 2019

Présents : Claude RIVIERE DE CARLES (31). Thierry GELDOF (77). Roland GAUTHIER (30). Christian BUREAU (36). Guy ROYO (13). Vincent PASCUAL (33). Raphaël CORACHAN (84). Gérard JAMBOU (29), Thierry PAGES (71), Patrick LOUBIC (47).

Gérald ROUCAUTE. Fabien FOLCHER (30) organisation 2019 ALES.

Absents excusés : Jean François BARILI (Président de la Commission Nationale des Sports). Emmanuel VAGNE (Référent Pétanque). Thierry SOLANA (09). Thierry BENNES (11).

Début de la réunion 17h40

Lecture du PV de la réunion du 2 Février 2019.

Approuvé.

Claude fait part des appels de Jean François BARILI et Emmanuel VAGNE qui présentent leurs excuses pour leurs absences.

ALES 2019 :

Gérald ROUCAUTE et Fabien FOLCHER nous exposent le travail effectué pour cette manifestation.

Gérald : l'organisation de cette manifestation n'a pas été simple. Nous avons rencontré de très nombreuses entraves dans notre démarche pour organiser ce championnat. Tout en gardant l'esprit sportif, nous voulons que ce week-end soit une fête pour tous les participants et accompagnateurs.

- La menace de fermeture du boulodrome quelques jours avant la compétition nous a obligé de changer le lieu. Monsieur le Maire d'ALES nous a facilité la tâche en nous proposant le Parc des Expositions. Bien sûr cela a un coût mais nous avons assumé.

- Problème sur les plaquettes : Nous avons omis bien involontairement le logo de notre Fédération. Cette dernière voulait que l'on modifie et réexpédie aux Unions. Nous avons refusé car une nouvelle impression et expédition aurait été d'un coût assez onéreux.

- Nous avons tracé 162 terrains de 3,5x14, ainsi que 8 terrains d'honneur de 4x15.

Fabien : Certains problèmes sur les dossiers d'engagements.

- Quelques départements ne respectent pas la date butoir.
- Des dossiers sont arrivés le 27 juillet !
- D'autres sont incomplets et il faut relancer.
- J'ai été victime de « d'insultes ». Claude peut le confirmer, car lui aussi a subi cette forme d'impolitesse !
- Le suivi des engagements était fait régulièrement avec Claude.

- Nous avons optés pour une autre forme de paiement à la buvette. Une carte de crédit boissons est créée. Chaque compétiteur détient la sienne. Il suffit de badger lors de la commande. De ce fait, pas d'argent qui transite. Ces cartes servent également à la restauration.

Claude confirme tous les dires de Fabien. Il est inadmissible de se faire insulter. Nous sommes des « bénévoles » pour le bien de notre discipline.

- Le sujet des inscriptions sera débattu lors de la réunion de janvier 2020 à Châteauneuf les Martigues.

- Nous avons pour ce championnat 308 équipes inscrites. Comme dit précédemment, certains départements ne jouent pas le jeu. Après le tirage effectué sur la base de 304 équipes le mardi 30 juillet et mis en ligne sur le site, le département du 06 s'est manifesté. Pour ne pas pénaliser les joueurs nous les avons intégrés au championnat. Ce département est coutumier du fait, car à Tarbes les dossiers étaient arrivés très en retard. Nous allons nous rapprocher du responsable du 06 pour que cela ne se reproduise.

Claude remercie au nom du bureau toute l'équipe. Il remercie particulièrement Fabien pour tout le travail fastidieux qu'il a accompli.

CHÂTEAUNEUF les MARTIGUES 2020 :

Guy est très heureux de pouvoir organiser le 25^e championnat.

- Le lieu : Parc municipal François MITTERAND (sous les pins...)

- La restauration : 2 traiteurs sont en concurrence.
- La mairie nous suit dans l'organisation
- l'UD 13 est partie prenante dans l'organisation.
- Les dates : 4,5 et 6 septembre 2020.
- Aucun problème pour l'hébergement.
- La demande officielle d'organisation pour 2020 sera faite rapidement.

Echanges FNSPF / ANPSP :

Comme évoqué précédemment, des difficultés pour l'organisation de 2019. J'ai échangé de nombreuses fois avec JF BARILI et E VAGNE. Finalement après de nombreux échanges, un climat serein est apparu.

Autre problème : L'organisation 2020 ! Suite au désistement d'un département, Guy ROYO, après consultation de son amicale et de son UD 13 s'est porté candidat. Notre bureau a validé la demande comme nous le faisons depuis de nombreuses années.

Surprise, au mois d'avril ! Un courrier adressé au PUD du 43 stipule que l'organisation 2020 est confiée au département de la Haute-Loire. Plusieurs échanges avec JF BARILI montrent que nous sommes déterminés à défendre notre position pour Châteauneuf les Martigues.

Finalement la FNSPF revoie sa position et accepte notre proposition.

Nous avons adressé un courrier à JF BARILI le remerciant du bon dénouement. Dans ce courrier nous nous réjouissons de l'intérêt que porte UD 43 à notre discipline et les invitons à se rapprocher de nous pour l'organisation 2021. A ce jour nous sommes toujours dans l'attente !

APPEL A CANDIDATURE : 2021/2022/2023/2024

Un appel à candidature sera lancé via le site.

Pour info plusieurs départements sont intéressés : Morbihan, Finistère, Creuse, Saône et Loire, Calvados, Yvelines, Hautes Alpes, Vendée, Paris....

QUESTIONS DIVERSES :

- La FFPJP désirerait avoir une convention avec notre organisation. Nous en débattons au mois de janvier.
 - Claude rappelle aux membres de penser aux fameux quotas. Réfléchissez !
 - Thierry GELDOF revient sur sa demande d'un championnat Vétérans. Claude lui demande d'étudier cette faisabilité. Faire une proposition par dossier.
 - Raphaël nous précise que dans son département, si un sapeur-pompier est licencié à la FFPJP, il lui est interdit de faire le concours départemental des sapeurs-pompiers. C'est interdit vient d'un certain Mr COSTES.
- Après renseignements officiels, rien n'empêche au sapeur-pompier de participer.

Fin de la réunion 19h10.

Claude RIVIERE DE CARLES

Le 19 Septembre 2019



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Commission Nationale de Pétanque

Réunion du 2 Février 2019

Présents : Thierry SOLANA (09). Claude RIVIERE DE CARLES (31). Thierry GELDOF (77). Roland GAUTHIER (30). Christian BUREAU (36). Guy ROYO (13). Thierry PAGES (71). Patrick LOUBIC (47). Thierry BENNES (11).

Absents excusés : Gérard JAMBOU (29), Vincent PASCUAL (33), Raphaël CORACHAN (84). Philippe BLANCHARD (organisation Tarbes).

Début de la réunion 9H15

Lecture du PV de la réunion du 31 Août 2018.

Approuvé.

Claude remercie le Président de l'amicale d'Alès et lui donne la parole. Il est très heureux de nous accueillir pour cette réunion nationale mais également est fier d'organiser le futur championnat. Il reviendra plus en détail sur cette future organisation dans quelques instants.

TARBES 2018 :

Philippe BLANCHARD ne pouvant être présent, Claude fait lecture du courrier adressé à l'ANPSP.

Sur le plan sportif, 309 équipes engagées, 74 départements et 210 UD ou amicales représentées.

Le bilan financier est en équilibre malgré quelques postes assez onéreux. Nous avons voulu que les participants à cette magnifique manifestation repartent avec un très bon souvenir.

Au niveau restauration 2654 repas ont été servis.

Nous remercions tous les partenaires qui nous ont aidés pour cette organisation (Mairie de Tarbes, Conseil Départemental, Conseil Régional, Foire d'Exposition, SDIS 65, Union Départementale du 65, Union Régionale SP, les amicales de Bagnères de Bigorre et Lannemezan et tous les sponsors).

Un grand merci à tous les bénévoles impliqués dans la réussite de ce championnat.

Pour terminer, le département des Hautes Pyrénées a été fier de recevoir une telle manifestation. Au vu des très nombreux retours positifs, je pense que nous avons réussi notre pari.

Nous souhaitons la même réussite aux futures organisations.

Tous les membres présents confirment le résumé de Philippe. Les futurs organisateurs peuvent prendre référence.

ALES 2019 :

Gérald ROUCAUTE nous présente l'organisation 2019.

L'organigramme du futur championnat est bien défini. Il nous présente les principaux acteurs. Chacun travaille sérieusement dans le secteur qui lui est attribué.

La Mairie d'Alès est très impliquée et nous aide avec un maximum de possibilités. Le boulodrome municipal nous sera exclusivement réservé. Tous les concurrents et spectateurs seront à l'abri en cas de mauvais temps.

Les plaquettes sont éditées. La restauration sera servie dans une salle jouxtant le boulodrome.

Gérald remet à Claude la demande officielle d'organisation validée par les signatures de l'UD 30, l'UR, le SDIS, et donc l'ANPSP. Elle sera expédiée aussitôt à Emmanuel VAGNE notre référent pour faire suivre auprès de la FNSP.

L'hébergement pour les 3 officiels de la table de marque est réservé.

Claude demande qu'il soit fourni 3 logos pour les maillots des champions et pour les badges des concours. Cela sera fait très rapidement.

Le nom du 4^e concours sera celui de la ville d'Alès.

Claude fournit les adresses où seront envoyés les dossiers ainsi que le tableau engagements.

ELECTIONS :

Le vote pour le renouvellement du tiers du bureau qui s'est déroulé à Tarbes a donné les résultats suivants.

Gérard JAMBOU, Roland GAUTHIER et Vincent PASCUAL sont réélus. Thierry BENNES est le nouvel élu. Félicitations à tous.

QUOTAS :

Pour l'instant nous restons sur une gestion comme lors des 2 derniers championnats. Le bureau gèrera au cas par cas les équipes supplémentaires.

Nos appels auprès des UD pour nous désigner des référents n'ont pas obtenus un réel succès. Seuls 16 départements sur plus de 90 ont répondu ! C'est un petit début... ! Les réponses attendues nous aideraient grandement.

Il nous est très difficile de trancher dans le « vif » pour prendre certaines décisions.

Nous espérons d'autres retours.

APPEL A CANDIDATURE : 2020/2021/2022/2023

A ce jour malheureusement, aucune candidature. Certaines sont en attente avec une réponse au mois de Mars. Une était pratiquement acquise et avait notre assentiment et portée par Stéphane RECULLE. Celle de Gap (05) plus précisément. Je résume le pourquoi ce désistement.

2020 : Plusieurs échanges positifs avaient été établis avec les Hautes Alpes (05). Hors dernièrement, ils viennent de se désister !

Il nous faut trouver un preneur rapidement. Guy ROYO (13) se rapproche de son UD et de son amicale. Il nous informera rapidement.

Au sujet du désistement du 05, Claude nous relate de l'entretien téléphonique qu'il a pu avoir avec Monsieur Jean Pierre PIC PUD du 05. Ce dernier fait part de remontées négatives sur l'organisation de Carcassonne. Il tient ces éléments de la PUD 11 Madame Sandra ROSSI.

Au fil de l'évocation de ces reproches (déplacement de la banderole du Conseil Départemental de l'Aude au profit de celle de l'ANPSP, pas assez de place aux discours des officiels, que nous imposons les sponsors, que la définition du partage de la subvention accordée par la fédération n'est pas logique !).

Il s'avère que tout ceci est faux. Une personne peut en attester car présente lors de cette manifestation. C'est Emmanuel VAGNE notre référent auprès de la commission nationale des sports. Je vais le contacter pour qu'il puisse faire rétablir la vérité.

De plus pour conforter notre honnêteté, Thierry BENNES membre de notre bureau national et organisateur du championnat à Carcassonne peut attester de notre bonne foi.

Il est dommageable de tenir de tels propos et de ternir une telle manifestation qui jusqu'à ce jour est très porteuse.

Pour terminer, je rappelle que nous ne cachons rien aux futurs organisateurs, puisque tout notre fonctionnement est noté dans le cahier des charges ainsi que dans le règlement.

TRESORERIE :

Thierry SOLANA nous dresse l'exercice comptable de l'année 2018. Nos dépenses sont maîtrisées et toujours justes.

N'oublions pas que nous prenons en compte le défraiement pour les déplacements des 3 officiels, nos frais de restauration et de déplacement pour la réunion de janvier ainsi que les

frais de secrétariat et autres. Pour la réunion de septembre c'est avec les deniers propres de chaque membre que sont assurés les frais.

Thierry demande à tous les membres d'essayer de se rapprocher de leurs UD pour une prise en compte partielle de ces frais. Certains ont agis dans ce sens.

QUESTIONS DIVERSES :

- Claude va relancer les UD pour les futures organisations.
- Chaque année le jour « J » quelques équipes sont manquantes ! De plus elles n'informent pas de leur désistement. Cette année 5 équipes ! Une réflexion sera engagée à ce sujet au mois de septembre, pour savoir s'il faut prendre des sanctions.
- Nous allons nous rapprocher de notre référent Emmanuel VAGNE pour qu'il puisse éclaircir la « mauvaise » image de notre championnat que certains représentants d'UD font courir.

Fin de la réunion 12h15.

Claude RIVIERE DE CARLES

Le 19 Février 2019



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Commission Nationale de Pétanque

Réunion du 31 Août 2018

Présents : Thierry SOLANA (09). Claude RIVIERE DE CARLES (31). Thierry GELDORF (77). Roland GAUTHIER (30). Christian BUREAU (36). Guy ROYO (13). Vincent PASCUAL (33). Raphaël CORACHAN (84). Gérard JAMBOU (29), Thierry PAGES (71), Patrick LOUBIC (47).

Philippe BLANCHARD, Déborah DEVAUX, (65) organisation 2018 TARBES.

Absent : Josselyn MYRTHO (974).

Début de la réunion 17h40

Lecture du PV de la réunion du 3 Février 2018.

Approuvé.

Claude transmet le bonjour de Jeannot COLLONGUES à tous les membres. Il donne des nouvelles sur son état de santé. Il ne peut être présent car il ressent une grosse fatigue et à quelques difficultés à respirer.

TARBES 2018 :

Philippe BLANCHARD et Déborah DEVAUX nous exposent le travail effectué pour cette manifestation.

L'organisation d'un championnat est une lourde tâche. Cela demande beaucoup d'investissement. Nous avons eu la chance de pouvoir s'appuyer sur beaucoup de personnes qui ne comptent pas les heures de bénévolat au détriment de la vie familiale.

Un SDIS à l'écoute, grâce à son Colonel qui a adhéré à cette organisation. La préparation globale demande plus d'un an de travail. Nous avons la chance d'avoir un site digne d'accueillir un Championnat de France, avec dans un petit périmètre tous les ingrédients nécessaires pour réussir ce pari.

Quelques aides sont en attentes : Conseil Départemental, Conseil Régional, UD 65, Union Régionale des Sapeurs-Pompiers. Quelques partenaires privés se sont manifestés, sans oublier l'engagement des Amicales de Bagnères et de Lannemezan.

A noter aussi la Mairie et le Parc des Expositions de Tarbes qui ont été réceptifs à nos demandes.

Nous avons essayé de soigner la restauration et l'animation du vendredi soir et du samedi soir. J'espère que vous serez comblés.

Claude remercie au nom du bureau toute l'équipe. Il remercie particulièrement Déborah pour tout le travail qu'elle a accompli. Gérer le poste des inscriptions est fastidieux. Nous en sommes au 23^e Championnat, et encore des retards ou des dossiers incomplets viennent créer des problèmes de gestion.

Cette année 309 équipes inscrites. 74 départements, 210 centres ou UD représentés.

Petit soucis : 4 équipes se sont désistées dernièrement ! Nous en parlerons à la réunion d'ALES.

ALES 2019 :

Roland rassure le bureau. Toute l'organisation se met en place.

- Le lieu : Le boulodrome d'ALES
- La restauration sera servie sur place
- La mairie est partie prenante dans l'organisation
- Plusieurs partenaires vont aider : GMF, les Eaux PERRIER, les bonbons HARIBO.
- Certains fournisseurs ont promis de participer (des caves, les vases d'Anduze etc. ...).

Roland reçoit le modèle de demande d'organisation. Une fois toutes les signatures recueillies, il fera parvenir le document à Claude qui le transmettra à la Fédération.

La prochaine réunion du bureau se tiendra le samedi 2 Février à ALES.

ELECTIONS :

Le vote aura lieu demain samedi 1^{er} Septembre entre 9h et 13h. Le Président du bureau de vote est Raphaël CORACHAN.

Quatre postes sont à pourvoir. A ce jour quatre candidatures sont parvenues.

APPEL A CANDIDATURE : 2020/2021/2022/2023

Un appel à candidature a été lancé via le site. Plusieurs appels téléphoniques sont parvenus. Aucun retour officiel.

Pour info plusieurs départements sont intéressés : Morbihan, Finistère, Creuse, Saône et Loire, Calvados, Yvelines, Hautes Alpes.

Claude va relancer, car à la réunion d'ALES, nous devons entériner les futures organisations.

Il rappelle que les dossiers doivent être adressés **au plus tard le 15 janvier 2019**. Il serait dommage, que faute de candidat, le 25^e Championnat de France soit mis en « **sommeil** » ! Futurs organisateurs « réveillez-vous » !

QUESTIONS DIVERSES :

- Le jury pour ce 23^e Championnat : BLANCHARD, CORACHAN, BUREAU, GELDOF, ROYO.
 - Claude rappelle aux membres de penser aux fameux quotas.
 - Thierry GELDOF fait part d'une réflexion sur une future organisation d'un Championnat de France Vétérans. Il se déroulerait le vendredi. Peut-être que cette solution réduirait le nombre d'équipes pour la compétition du samedi et dimanche.
- Il est trop tôt pour décider. Cela mérite une certaine étude de faisabilité.

Fin de la réunion 19h15.

Claude RIVIERE DE CARLES

Le 15 Septembre 2018



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Commission Nationale de Pétanque

Réunion du 3 Février 2018

Présents : Thierry SOLANA (09). Claude RIVIERE DE CARLES (31). Thierry GELDOF (77). Roland GAUTHIER (30). Christian BUREAU (36). Guy ROYO (13). Vincent PASCUAL (33). Raphaël CORRACHAN (84). Gérard JAMBOU (29), Thierry PAGES (71).

Philippe BLANCHARD, Christophe NIVET, Bruno PARISSE, David TREY, Jean Pierre BEY, Déborah DEVAUX, (65) organisation 2018 TARBES.

Thierry BENNES, Claude GASPAROTTO, Jean FRANCOIS, Michel FAELLI (11) organisation 2017.

Gérald ROUCOTTE (30) organisation 2019.

Excusé : Patrick LOUBIC (47)

Absent : Josselyn MYRTHO (974).

Début de la réunion 9h00

Lecture du PV de la réunion du 1^{er} Septembre 2017.

Approuvé.

CARCASSONNE 2017 :

Thierry BENNES se dit satisfait de l'organisation de cette grande manifestation.

- Il tient à remercier tous les partenaires qui se sont impliqués pour que ce championnat soit

une réussite.

- Il remercie également les 60 bénévoles de leur dévouement sans faille tout le long de ces 2 jours de compétition.

- Gérer environ 1400 personnes demande un certain investissement.
- 300 équipes engagées, 74 départements représentés.
- Aucun incident n'est à signaler sur le déroulement de la compétition.
- Quelques soucis avec plusieurs départements pour les engagements et les attestations.
- Retard pour le retour des engagements. Il faut que les référents soient plus rigoureux dans

leur gestion.

- Nous avons fait l'effort sur la restauration.
- Penser à assurer comme il faut la manifestation.
- Le bilan financier est en équilibre.
- Le seul regret est le manque de communication pour cette manifestation qui est je pense une des plus importante chez les Sapeurs-Pompiers. Tous les médias doivent être impliqués pour mettre en avant ce championnat.

Claude fait part du ressenti des membres du bureau et des nombreux témoignages qui lui sont parvenu. L'organisation de ce championnat est une réussite. Félicitations à tous les acteurs.

Il faut également féliciter les officiels de la table de marque et les arbitres qui ont géré de main de maître, pour que toutes les finales se déroulent en même temps.

TARBES 2018 :

Philippe BLANCHARD et son équipe présentent leur avancée pour l'organisation.

- Création d'une association entre les amicales de BAGNERES et LANNEMEZAN et l'UD 65.
- Nous attendons des réponses positives je l'espère de toutes les institutions pour leur partenariat.
- Le site de la compétition est le Parc Expo de la ville de TARBES. Les aires de jeux seront tracées à même le parc. Un parking et une aire pour les campings cars jouxtant le site.
- De nombreux hôtels et campings sont proposés dans les dossiers.
- La restauration sera servie dans un hall du parc. Le traiteur est retenu.
- Nous allons essayer d'être aussi performants que CARCASSONNE.
- La gestion des dossiers sera réalisé par Déborah notre secrétaire. Je pense qu'elle sera en prise directe avec Claude.
- Les dossiers seront expédiés fin février et mis en ligne sur le site de l'ANPSP et sur le site de l'UD 65.

Claude revient sur la gestion des dossiers. Effectivement, je travaillerai avec Déborah puisque c'est ce point où malgré les recommandations, les futurs compétiteurs sont négligents

Nous l'avons encore constaté pour CARCASSONNE, Thierry en est témoin. Retards, oublis de justificatifs, et malheureusement tentative de fraude. Nous sommes obligés de veiller au bon enregistrement pour ne léser personne.

Dès mon retour je fais parvenir le fichier engagements et les adresses.

Les Hautes Pyrénées auront droit à engager 4 équipes.

RETOUR SUR LES QUOTAS ET LES REFERENTS:

Le championnat 2017, malgré une décision réglementaire a encore dépassé la barre des 256 équipes. Sachant que ce sujet allait être très long à débattre, le bureau s'est réuni le vendredi soir pour ne pas trop empiéter sur l'horaire du samedi matin.

Je rappelle l'historique.

Pourquoi avoir dépassé la barre des 256 ! Au 30 juin nous avons atteint ce nombre. Plus de 20 équipes étaient sur la liste d'attente ! Entre le 1^{er} et le 13 juillet 5 départements où se déroulent des qualificatifs ont expédiés leurs dossiers. Que faire ! Les rejeter ou bien retirer les équipes qui ont répondues dans les délais, et que faire des équipes sur la liste d'attente !

Après concertation les membres du bureau ont acceptés d'inclure toutes les équipes.

Pour pouvoir débattre sereinement avec des éléments officiels, deux courriers ont été adressés aux différents PUD. L'un portant sur le référent pétanque de son département si c'était le cas et l'autre sur la future élection pour le renouvellement du tiers du bureau national.

A ce jour, seulement 4 réponses : Ardèche, Ariège, Finistère et Haute Garonne !
Pourtant Emmanuel VAGNE notre référent a multiplié les démarches pour que la situation se débloque.

Devant le manque de réponses il est très difficile de prendre une décision que l'on pourrait nous reprocher par la suite. Plusieurs cas de figures ont été étudiés.

Nous prendrons une décision définitive lors de la réunion du mois de janvier 2019 à ALES. Il faut comprendre que le règlement ne peut être modifié tous les ans.

Souhaitant que les PUD donnent réponse ! Je vais demander à Emmanuel de suivre l'évolution au plus près.

Pour 2018 le bureau national jugera en fonction.

APPEL A CANDIDATURE :

Un appel à candidature sera lancé très bientôt pour l'organisation des futurs championnats. Les années 2020, 2021 et 2022.

Pour vous aider, vous trouverez le cahier des charges sur le site de l'A.N.P.S.P ou bien prendre contact avec le Président Claude RIVERE DE CARLES.

ELECTIONS :

Le tiers du bureau national est renouvelable (Gérard JAMBOU, Roland GAUTHIER, Vincent PASCUAL, Josselin MYRTHO). Ce vote se déroulera à TARBES.

Un courrier sera adressé aux PUD ayant un référent déclaré officiellement. D'où l'intérêt de répondre à notre appel concernant les référents. Seul le référent pourra voter et sa présence est indispensable sur le lieu du vote.

Les candidatures seront adressées au Président Claude RIVERE DE CARLES 28 Avenue de la Gare 09700 SAVERDUN avant le 31 juillet 2018.

QUESTIONS DIVERSES :

Aucune

Visite du site.

Fin de la réunion 11h30.

Claude RIVERE DE CARLES

Le 27 février 2018



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Commission Nationale de Pétanque

Réunion du 1er septembre 2017

Présents : Thierry SOLANA (09). Claude RIVIERE DE CARLES (31). Thierry GELDOF (77). Roland GAUTHIER (30). Patrick LOUBIC (47). Christian BUREAU (36). Guy ROYO (13). Vincent PASCUAL (33). Raphaël CORRACHAN (84). Gérard JAMBOU (29), Thierry PAGES (71).

Thierry BENNES (11) organisation 2017.

Philippe BLANCHARD, Christophe NIVET, Bruno PARISSE (65) organisation 2018 TARBES.

Absent : Josselyn MYRTHO (974).

Début de la réunion 17H30

Lecture du PV de la réunion du 28 janvier 2017.

Approuvé.

CARCASSONNE 2017 :

Thierry BENNES se dit satisfait de l'organisation de cette grande manifestation.

• Très bon soutien des institutions (Mairie, Conseil Départemental, UDSP 11, SDIS 11, etc....) ainsi que plusieurs partenaires privés.

- Plus de 50 bénévoles seront présent tous les jours.
- Plus de 2600 repas seront servis.
- 300 équipes engagées, 74 départements représentés.
- Quelques soucis avec plusieurs départements pour les engagements et les attestations.
- Retard pour le retour des engagements.
- Toutes les soirées seront animées (bandas).
- Nous espérons que vous garderez un excellent souvenir de votre séjour dans l'AUDE.

Claude revient sur le nombre important d'engagements.

• Retard trop tardif de beaucoup de dossiers de certains départements. Surtout ceux où nous avons des référents et d'autres où sont organisés des qualificatifs au championnat de France. Nous avons reçu des dossiers le 11 juillet ! Je rappelle que la date butoir était le 30 juin !

Peut-être faudra t'il instaurer la date limite le 15 juin. Je reviendrai sur ce sujet dans quelques instants lors du débat sur les quotas.

TARBES 2018 :

Philippe BLANCHARD nous fait part des avancées de son organisation.

- Nous avons créé une association entre les amicales de BAGNERES et LANNEMEZAN.
- la compétition se déroulera du 31 août au 2 septembre 2018.
- Le lieu est le Parc des Expositions.
- Les engagements de la mairie, du conseil départemental, UD 11, SDIS 11 sont actés.
- Nous prenons à notre charge le travail qui sera effectué pour l'association par la secrétaire de l'UDSP 65.
- Les commissions avancent dans leurs secteurs définis en amont.

Claude précise que le ou la responsable des inscriptions sera en prise directe avec lui. Pour CARCASSONNE en agissant de cette façon, beaucoup de problèmes ont été résolus.

A la réunion du mois de janvier, le tableau pour les engagements, le listing des UD et amicales pour expédition des dossiers seront remis aux responsables.

RETOUR SUR LES ENGAGEMENTS ET QUOTAS:

Malgré le vote à l'unanimité de la limitation des équipes à 256, nous avons été obligés de déroger à notre règlement. Les causes sont nombreuses :

- Au 30 juin 2017, le quota des 256 équipes était atteint. Avec plus de 20 équipes sur liste d'attente pour le 2^e concours.

- Après la date butoir du 30 juin, de nombreuses inscriptions nous sont parvenues. Certaines provenant de départements où sont organisés des qualificatifs au championnat de France. Ces départements ont un référent pétanque, et je trouve inadmissible ce retard.

Un championnat de cette ampleur demande de la rigueur pour l'organisation. Imaginez un club qui s'engagera auprès de sa fédération la veille d'un début de compétition alors que le calendrier est établi !

- De ce fait, après avoir échangé avec les membres du bureau, nous avons « exceptionnellement » repêché toutes les équipes pour participer au championnat. Nous ne pouvions laisser de côté les équipes inscrites sur la liste d'attente, car elles avaient envoyé en temps et heure leurs dossiers.

Lors de la réunion de janvier à TARBES, nous aurons un long débat sur les fameux quotas. Je vous remets une étude qui vous permet de faire une approche plus précise de ce problème. Je vous demande de vous y pencher sérieusement. Nous pouvons échanger par téléphone pour avancer dans cette réflexion, sachant que la future décision ne devra être remise en cause.

COURRIERS AUX PUD :

Devant le problème récurrent que nous trouvons au sein de certaines UD, je vais adresser deux courriers aux Présidents.

Le premier portera sur le référent pétanque de son département. Le second, concernera les modalités de vote pour le renouvellement du tiers du bureau national.

Je vais demander à Emmanuel VAGNE de m'aider dans cette tâche, en tant que référent pétanque au sein de la Commission Nationale des Sports des Sapeurs-Pompiers. Emmanuel nous fait l'honneur d'être présent ce week-end.

QUESTIONS DIVERSES :

Pour rappel, Roland GAUTHIER, Gérard JAMBOU, Vincent PASCUAL et Josselin MIRTHO sont les membres sortants.

Une banderole avec notre logo et celui de la FFSPF a été confectionnée et figure autour du carré d'honneur.

Un polo « officiel » est remis à chaque membre de l'ANPSP ainsi qu'à quatre personnes qui officient à la table de marque depuis de nombreuses années.

Nous avons tenu à honorer Franck AGHETTI en lui offrant également un polo. Il le mérite amplement au vu du travail qu'il a accompli pendant de nombreuses années.

Les membres du jury désignés : Thierry GELDORF, Patrick LOUBIC, Guy ROYO, Thierry SOLANA.

Fin de la réunion 19h00.

Claude RIVIERE DE CARLES

Le 2 septembre 2017



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Commission Nationale de Pétanque

Réunion du 28 janvier 2017

Présents : Thierry SOLANA (09). Claude RIVIERE DE CARLES (31). Thierry GELDORF (77). Roland GAUTHIER (30). Patrick LOUBIC (47). Christian BUREAU (36). Guy ROYO (13). Vincent PASCUAL (33). Franck AGHETTI (84). Jean Claude COMBALBERT (officiel table de marque).

BEDARRIDES 2016 : Éric PARRENO, Raphaël CORRACHAN, André HOMMAGE

CARCASSONNE 2017 : Thierry BENNES (coordonnateur), Sandra ROSSI (présidente UD 11), Michel FAELLI, Thierry BONNAFOUS, Benoît RIU, Jean FRANCOIS.

Absent excusé : Thierry PAGES (71). Gérard JAMBOU (29).

Absent : Josselyn MYRTHO (974).

Début de la réunion 9H00

Mot de bienvenue : Thierry BENNES nous fait part de leur grand plaisir de nous accueillir pour cette réunion nationale.

Tour de table pour présentation des participants.

Claude nous fait part de soucis de santé de Jean COLLONGUES. Tous les présents lui souhaitent un prompt rétablissement.

Approbation du PV de la réunion du 2 septembre 2016.

Approuvé.

BEDARRIDES 2016 :

Éric PARRENO présente le bilan de l'organisation.

- Le bilan de cette manifestation s'avère positif. Il est vrai que le temps (merveilleux) a contribué à cette réussite.

- Beaucoup de retours remerciant la parfaite organisation. Le seul point noir est la restauration du vendredi soir et samedi midi. Éric en est désolé.

Pourtant, le traiteur retenu est celui qui a concocté la restauration des congrès d'AVIGNON et AGEN.... ! Nous sommes obligés de nous interroger.... !

Nous avons joué sur la confiance et la renommée. Ce fût une erreur.

- Une partie des bénéfices ont été versés à l'œuvre des pupilles de la Fédération, ainsi qu'une aide aux pupilles du Vaucluse. Les bénévoles seront récompensés également.

Claude nous informe de plusieurs remarques qui lui sont parvenues. Bonnes et moins bonnes...

- Les aires de jeu du carré d'honneur de par leur disposition ont reçu l'aval de beaucoup de joueurs.
- Le cadeau de bienvenue et les lots récompensant les lauréats furent appréciés.
- Pour l'avenir attention au podium. Une meilleure sono et des supports publicitaires sont nécessaires. Notre Championnat de France mérite une autre image.
- Lecture et faite d'un courrier du Colonel FRANZON notre ancien Président des sports sur son vécu lors de ce championnat.
- Problème sur le 4è concours. Nous l'évoquerons dans quelques instants.

CARCASSONNE 2017 :

Thierry BENNES nous détaille la future organisation.

- Toutes les commissions sont en place. Pas de problème majeur. UD 11, SDIS 11 et Mairie de CARCASSONNE sont derrière nous pour une réussite totale.
- Le Championnat de France se déroulera autour du stade Albert DOMECH en bordure de l'Aude.

Aires de jeu, salle de restauration, buvette, sandwicherie, tout cela dans un petit périmètre. Un vaste parking proche.

- Au niveau partenariat, à ce jour, MNSP, Mr BOUBY, quelques producteurs locaux. Attente pour les autres.

Claude propose de contacter la directrice de la MNSP pour « essayer » d'avoir plus au niveau partenariat.

- Des visites (Cité de CARCASSONNE, balade sur péniche le long du canal du Midi) seront au programme pour les accompagnants.

- A l'énoncé du contenu du cadeau de bienvenue, le bureau national le trouvant « un peu léger », il est demandé à l'organisation de faire un effort. Appuyez-vous sur des partenaires locaux, vin, blanquette, cassoulet, etc...).

Claude fera parvenir le tableau pour les engagements. Le listing des UD et amicales pour expédition des dossiers fin février.

Nous joindrons également le nouveau règlement, puisque ce dernier sera modifié.

- Pour le 4è concours (de la ville ou de l'UD) **il est uniquement réservé aux Sapeurs-Pompiers.** Les incidents survenus à BEDARRIDES ne doivent se reproduire. Surtout lors d'une finale et à l'intérieur du carré d'honneur.

Il est vrai que le laxisme des arbitres est à déplorer. L'organisation veillera au bon respect du règlement. N'oublions pas qu'une vérification des identités se fait au cours des parties.

Thierry GELDORF propose pour éviter toute fraude, la pose d'un bracelet lors de la prise des inscriptions. Thierry BENNES fera faire un devis pour évaluer le coût.

QUOTA DU NOMBRE D'EQUIPES POUR LE CHAMPIONNAT

Le bureau national décide après échanges et vote une modification de **l'article 4** du règlement national. Une **Annexe 1** explicative portant sur le choix des équipes sur liste

d'attente sera jointe.

Le nombre limite de 256 équipes inscrites pour le championnat de France ne sera dépassé. Pour cela, le quota des dits « gros départements » a été réduit volontairement avec l'accord des référents.

Bouches du Rhône : **17**. Haute Garonne : **17**. Gironde : **13**. Ariège : **12**
Gard : **11**. Vaucluse : **11**. Lot et Garonne : **6**. Finistère : **5**. Dom. Tom : **2**.

Pour l'amicale ou UD organisatrice (défini par la commission nationale).

Pour tous les autres départements : **4**.

Annexe 1 de l'article 4

- Une fois le nombre de 256 engagés est atteint en respectant l'article 4, une liste d'attente de 257 à X sera ouverte. Ces équipes de 257 à X seront inscrites dans le 2^e challenge, si elles décident de maintenir leur participation. L'organisation entrera en contact pour demander leur décision. Maintien ou annulation. Toutefois, si maintien sur la liste d'attente, le jour du championnat, une ou plusieurs équipes engagées au championnat ne sont présentes, les places libérées seront comblées par les équipes en attente, du 257 à X.

- A noter qu'une priorité d'attente sera donnée à certains « gros départements » qui depuis de nombreuses années comblent le déficit d'équipes qui se produit dès que nous organisons sur le haut de notre territoire.

- Lors des inscriptions, pour les départements qui ne pratiquent pas de concours qualificatifs au championnat de France, une amicale ne pourra engager qu'une seule équipe, les autres passant automatiquement en liste d'attente. Il est conseillé au responsable de numéroté de 1 à X l'ordre de priorité. Cette obligation a pour but de ne pas bloquer l'engagement d'autres équipes de son département.

Si 10 jours avant la clôture officielle des inscriptions le quota de 4 du département n'est atteint, elles seront intégrées en fonction des places disponibles.

Tout ceci sera géré par le bureau national pour éviter certains passes droits.

MODE ELECTORAL :

Le bureau national a décidé à l'unanimité un mode d'élection pour les assemblées générales de l'ANPSP. **Une Annexe 2** du futur **article 19** portant sur le mode d'élection sera jointe.

S'appuyant sur ce qui se fait dans d'autres disciplines sportives au sein de la FNSPF, la solution retenue est :

- Composition du bureau : 12 membres.
- Renouvelable tous les 3 ans par 1/3 de sortants.
- Votants : 1 par département, désigné par le PUD du dit département en tant que référent pétanque.

La prochaine AG électorale se fera à TARBES en 2018.

Annexe 2 de l'article 19

- Appel à candidature 7 mois avant l'AG électorale.
- Les demandes de candidatures seront adressées par courrier au Président de l'A.N.P.S.P. Elles devront parvenir avant le dernier jour du mois de juillet de l'année électorale.
- 1 votant par département désigné par le PUD. De préférence le référent pétanque si ce département passe par un championnat départemental.

- Le votant et le ou les candidats devront être présents le jour de l'élection.
- Les frais de déplacement sont à la charge de l'UD ou de son référent.

- **Mode d'organisation :**

Il faut renouveler 4 postes

Liste unique avec tous les noms des candidats.

Sur la liste possibilité de rayer des noms. Il devra rester un maximum de 4 noms.

Les élus seront ceux qui auront obtenu le plus de suffrages.
En cas d'égalité, un tirage au sort sera effectué pour départager.
Le bureau de vote sera désigné par le bureau national.

QUESTIONS DIVERSES :

Les modifications et la création des articles, 4, 7, 19, avec leurs annexes prennent effet le 28 janvier 2017.

Rappel : uniquement des Sapeurs-Pompiers dans le 4^e concours.

Des devis seront demandés pour la création d'une banderole : Championnat de France de pétanque des Sapeurs-Pompiers.

L'UD 11 aura droit à 8 équipes pour le Championnat de France.

Lors de la prochaine AG électorale, Josselin MYRTHO, Roland GAUTHIER, Gérard JAMBOU, et Vincent PASCUAL sont les membres à renouveler.

DEMANDE de Franck AGHETTI :

Franck nous fait part de son vœu de prendre un certain recul. La cause son activité professionnelle et son engagement auprès de sa commune pour les animations.

Il propose de laisser sa place au sein de notre commission à Raphaël CORRACHAN comme référent pétanque pour l'UD 84.

Il propose également de le seconder et le guider dans sa nouvelle fonction.

Après un large tour de table, le bureau prend acte et coopte Raphaël CORRACHAN en remplacement de Franck AGHETTI.

Nous pouvons accorder la totale confiance à Raphaël, car il avait en charge les dossiers du championnat à BEDARRIDES. Son sérieux, sa gestion, son intransigeance honorent cette personne.

Fin de la réunion 12h15.

Visite du site 12h30.

Claude RIVIERE DE CARLES

Le 5 février 2017



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Commission Nationale de Pétanque

Réunion du 2 septembre 2016

Présents : Thierry SOLANA (09). Claude RIVIERE DE CARLES (31). Thierry GELDOF (77). Roland GAUTHIER (30). Patrick LOUBIC (47). Christian BUREAU (36). Guy ROYO (13). Vincent PASCUAL (33). Franck AGHETTI (84). Gérard JAMBOU (29).

Éric PARRENO et Raphaël CORRACHAN (BEDARRIDES 2016).
Colonel J Yves NOISETTE (SDIS 84). Commandant Michel SANTAMARIA (PUD 84).
Capitaine J Robert BARTHELEMY (Commission nationale des sports).
Lieutenant Luc BATHELIER (Chef de centre BEDARRIDES).

Thierry BENNES (CARCASSONNE (2017)).

Absent excusé : Thierry PAGES (71).

Absent : Josselyn MYRTHO (974).

Début de la réunion 17H30

Lecture du PV de la réunion du 30 janvier 2016.

Approuvé.

BEDARRIDES 2016 :

Éric PARRENO remercie l'association de lui avoir confié l'organisation de ce championnat. Il présente l'organisation.

- Dans l'ensemble très bon retour, puisque 277 équipes sont engagées, 67 départements représentés.
- Très bon soutien des institutions (FNSPF, MNSP, SDIS 84, UD 84, Mairie, Conseil Départemental, et partenaires privés).
- Nos différentes équipes sont prêtes à accueillir les compétiteurs et leurs familles.
- Éric regrette le manque de réservation repas en comparaison aux années précédentes. Cette année, VSoir 255, SM 718, SS 487, DM 450 repas. Soit au total 1910.
- Soucis rencontré avec un exposant. Ce problème sera réglé en interne.

Raphaël CORRACHAN en charge des dossiers inscriptions, nous fait part de son mécontentement pour certains départements.

- Beaucoup de dossiers incomplets. Obligé d'appeler pour obtenir les documents.
- Certains dossiers sont des « brouillons ». Difficiles à déchiffrer.
- Retard de certains « gros départements » pour l'envoi des dossiers.
- Certains candidats essaient de contourner la voie officielle d'inscription.
- Certaines UD ou amicales ne font pas remonter les informations.

Claude reprend certains sujets.

• La perte de réservation des repas n'est pas un fait nouveau malheureusement. Depuis quelques années l'association tente de sensibiliser les compétiteurs à cet état de fait. Ils devraient comprendre, sans parler retour financier, que ce poste est une petite source de revenu, mais surtout le moment idéal pour confirmer et affirmer l'état d'esprit convivial de ce rassemblement.

Je sais très bien que sur certaines manifestations, sans les citer, l'attente ne fut à la hauteur de l'évènement. J'invite les futurs organisateurs à bien cibler ce point crucial, dont les sapeurs-pompiers sont friands.

• Pour ce qui est des dossiers, ils ne sont et ne seront pris en compte tant que tous les documents et chèques ne seront fournis. Avec Raphaël nous étions souvent en contact pour traiter.

Il est vrai que certaines UD et amicales ne jouent pas le jeu. Les dossiers restent dans un « coin ». Je revois au plus près les adresses pour 2017.

• Le quota des 256 équipes a été dépassé. Nous traiterons dans quelques instants ce dossier. Il n'y aura pas de passe-droit à l'avenir. Je demande aux responsables de certains « gros départements » de réagir rapidement à l'envoi de leurs dossiers et de respecter la date limite. Ils ont leur part de responsabilité dans le dépassement du quota 256 !

CARCASSONNE 2017 :

Thierry BENNES nous fait part des avancées de son organisation.

- la compétition se déroulera les 1, 2 et 3 septembre 2017.
- En principe, le site sera celui qui est proche du stade Albert DOMEC en bordure de l'Aude.
- Les engagements de la mairie, du conseil départemental, UD 11, SDIS 11 sont actés.
- Plusieurs commissions travaillent pour l'organisation. Pas d'inquiétude à avoir pour le bon déroulement. Nous nous appuyons sur les documents des précédents championnats.

Claude fera parvenir le tableau pour les engagements. Le listing des UD et amicales pour expédition des dossiers sera remis le jour de la réunion du mois de janvier 2017.

Nous joindrons également le nouveau règlement, puisque ce dernier sera modifié.

CANDIDATURES POUR 2018, 2019, 2020:

A ce jour 4 demandes nous sont parvenues. TARBES (65). ALES (30). CHATEAUROUX (36). CHALON SUR SAÔNE (71).

Il était demandé des dossiers complets avec engagements écrits des différentes institutions. Deux dossiers réunissaient ces critères. TARBES et ALES. Pour les autres un simple courrier.

Après lecture des différentes demandes et échanges, la commission nationale décide :

- A l'unanimité (10/10) pour 2018 TARBES
- A la majorité (9 pour et 1 abstention) pour ALES.

2020 ne sera pas attribué. Nous déciderons plus tard pour un appel à candidature.

QUOTA DU NOMBRE D'EQUIPES POUR LE CHAMPIONNAT :

Le championnat de France est basé sur 256 équipes. Lors de notre dernière réunion, il a été décidé de s'en tenir à ce nombre.

Cette année, une fois de plus nous dépassons. La raison en est simple. Certains « gros départements » expédient leurs dossiers en limite de date et même hors date. Heureusement que j'avais anticipé en octroyant les numéros bien en amont sur notre programme d'engagements.

Mais que faire des dossiers complets que nous avons reçus en temps et en heure convenus ! J'ai appelé tous les membres pour prendre une décision collective. Quelques réticences mais au final acceptation de monter à 278 équipes.

Il faut que nous respections nos décisions prises en amont. En 2017 le quota sera de 256 équipes.

Plusieurs ébauches de solutions ont été échangées. Avant la réunion de janvier tous les membres recevront différentes propositions. Ces dernières seront débattues et mises en application. Cela sera inscrit dans le règlement.

QUESTIONS DIVERSES :

Futures élections à la commission.

J'ai pris contact avec d'autres associations, pour connaître leur mode d'élection. Dès que j'aurais tous les éléments en ma possession, je vous les expédierai pour que vous en preniez connaissance. Nous prendrons une décision à la réunion de janvier.

Fin de la réunion 19h30.

Claude RIVIERE DE CARLES

Le 6 septembre 2016



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Commission Nationale de Pétanque

Réunion du 30 Janvier 2016

Présents : Thierry SOLANA (09). Claude RIVIERE DE CARLES (31). Thierry GELDOF (77). Roland GAUTHIER (30). Thierry PAGES (71). Patrick LOUBIC (47). Christian BUREAU (36). Guy ROYO (13). Vincent PASCUAL (33).

Éric PARRENO (84) et son collectif d'organisation, Jean Baptiste FORMENT adjoint aux sports de la Mairie de BEDARRIDES, Stéphane RABAGLITTI, vice-président de l'UDSP 84.

Absent excusé : Franck AGHETTI (84). Gérard JAMBOU (29). Josselin MYRTHO (974). Sylvain BERGER (03).

Début de la réunion 9H10

Le président informe l'ensemble des participants sur les absences. Le représentant de l'UDSP 03 ayant des ennuis de santé n'a pu se déplacer. Franck AGHETTI en voyage à CUBA et Gérard JAMBOU pris par ses obligations professionnelles. Ces deux derniers ont donné procuration pour les différents votes.

Lecture du PV de la réunion du 11 septembre 2015.

Approuvé.

Retour sur le Championnat de France 2015 à YZEURE.

Le représentant de l'UDSP 03 ne pouvant être présent, le président fait lecture du courrier concernant le ressenti de cette manifestation. **Ce document avec l'accord du PUD 03 est en lecture ci-dessous.**

1) Les Ecueils :

- Le point noir de cette édition fût sans équivoque une météo exécrable tout le week-end
- L'aspect déficitaire de la manifestation.

- météo :

- conditions de jeu défavorable
- conditions d'organisation et d'animation peu favorable
- moins de consommation aux buvettes (notamment la bière)

-Budget :

-arbitrage : initialement l'UDSP avait négocié avec le président du Comité départemental, la gratuité de la participation des arbitres locaux eu égard aux contacts déjà en place pour le concours départemental.

Le responsable départemental des arbitres a modifié au dernier moment les règles de leur participation ; 60 € par jour, par arbitre, plus le défraiement kilométrique, plus la prise n'en compte des repas. Cela à occasionner un coût supplémentaire de 1714,50 €.

-La difficulté à trouver des partenaires financiers pour limiter les achats sur les fonds propres de l'UDSP.

Déplacement :

-Mise en place d'une navette par autocar pour déplacement vers le site de restauration le midi.

La participation de l'autocariste initialement prévu pour les deux jours (samedi-dimanches) n'a été réalisée que le samedi.

Hébergement :

De nombreuses équipes étaient à la recherche de camping, gîtes ou centre d'hébergement collectif ce qui est un point faible de l'agglomération de Moulins.

-Comportement :

- ✓ Le comportement de certains compétiteurs envers la table de marque (*à reprendre par Claude selon les informations recueillis auprès de Jean-Claude*)
- ✓ Le comportement scandaleux d'un compétiteur le samedi soir lors du repas de gala, mécontent de la quantité et la qualité des repas !!
Les mails reçus après la compétition par différentes équipes extra-départementales ont prouvé si besoin était, que l'organisation, l'accueil, la qualité des prestations générales et des repas, la convivialité étaient à la hauteur de ce que les compétiteurs étaient en droit d'attendre.

- *Que ce soit à l'encontre de la table de marque ou de l'organisateur, le comportement de quelques-uns, quand bien même serait-il devenu « champion de France » ou en prétention à le devenir, ne glorifie pas l'état d'esprit de la pétanque.*
- Ce comportement est d'autant plus regrettable que l'un deux est membre du bureau national qui a été accueilli en janvier dans des conditions les plus favorables lors de la réunion préparatoire et avait de fait validé la qualité d'un des repas servi.
- Qu'il n'oublie pas la part financière reversée par les organisateurs, sur la subvention fédérale et sur le droit d'inscription, au profit de l'ANPSP pour son fonctionnement. Si ces conditions générales financières n'existaient pas, avec quels moyens fonctionnerait le bureau ?

L'UDSP 03 ne fait pas de ces comportements isolés, une situation générale à l'égard de l'ANPSP bien au contraire, les contacts avec les autres membres ayant toujours été amicaux et respectueux tant lors de la phase préparatoire que pendant ou post manifestation.

Les relations avec le président de l'ANPSP sont devenues et resteront des relations d'amitié partagée dans la durée.

Le personnel de la restauration de l'UDSP 03 et le comité d'organisation reste encore choqué par de telles attitudes.

Le coordinateur de la manifestation souhaite que les décisions « disciplinaires » prises, si tel est le cas, soient portées à la connaissance de l'UDSP 03 et /ou à la connaissance de Christian DUCLOS, ces derniers étant respectivement membres de la commission fédérale des sports et référent fédéral de la pétanque.

2) Les points forts :

L'UDSP 03 avait à cœur de faire du championnat 2015 une édition où les participants se souviennent de leur déplacement dans l'Allier.

-Site de compétition :

Terrains : Adaptés à ce type de compétition ; nombre et qualité des terrains.

Installation spécifique du carré d'honneur par les services techniques de la ville et le club de pétanque local

Accès au site très facile depuis les différents axes routiers.

Parkings VL et camping-car direct sur le site.

-restauration : l'UDSP avait souhaité mettre l'accent sur la qualité des repas servis au détriment de sa propre marge bénéficiaire qui pouvait en être faite. Cette décision (qualité) avait été prise en retour des échos relevés lors de l'édition de Charleville en 2014.

L'UDSP aurait pu avec le traiteur, proposer des repas achetés à un tarif beaucoup plus bas et revendus au tarif proposé dans le dossier. Cette pratique aurait permis de réaliser alors une marge importante. L'UDSP ne sait pas inscrire dans cet esprit mais plutôt dans un esprit de qualité.

-Installation sur le site dépourvu d'installation fixe suffisante, de barnums pour la restauration rapide sur place et devenus de fait abris contre la pluie.

-Lots d'accueil : l'UDSP 03 avait fait le choix d'offrir un lot de bienvenu avec différents articles souvenirs à la hauteur de la convivialité de l'Allier et son envie de bien accueillir ces hôtes.

-Récompenses et Lots aux lauréats : A la demande de l'UDSP 03, l'ANPSP avait établi un ordre de grandeur dans le montant des lots à remettre aux lauréats ce qui fût pris en compte.

En ce qui concerne les coupes et trophées, ceux-ci étaient dans le respect et en conformité avec le cahier des charges existant et pour les lots, l'UDSP à respecter cette nouvelle donnée financière.

-Les animations : que ce soit sur le site (groupe musical) ou lors de la soirée du samedi soir (orchestre) l'UDSP 03 a souhaité rendre ce championnat le plus festif possible. L'ambiance dans la salle Yzeure Espace a montré que cela avait bien marché.

-Innovation avec la mise en place d'un jeu de tir au but pour faire patienter les compétiteurs entre leur partie de concours respectifs et créer ainsi une autre activité compétitive individuelle.

-La participation active et sans relâche des bénévoles de l'UDSP s'attachant à être le plus réactif possible aux sollicitations des compétiteurs.

-L'aide à l'organisation du Président du Club de pétanque d'Yzeure avec une participation active de son équipe notamment pour la préparation du site.

-Les relations entre les représentants de l'UDSP et notamment le secrétariat avec le président de l'ANPSP toujours très amicales

-Inscriptions : La part de travail et l'implication très importante du secrétariat de l'UDSP03 pour la gestion des inscriptions, les relances, les appels auprès des équipes. Masse de travail très très importante.

Développement durable – respect de l'environnement :

-partenariat avec un Sitcom pour la gestion des déchets sur le site.

-Fourniture de gobelet estampillé pour limiter les gobelets jetables

Secours : Mise en place d'un dispositif de Secours en cas d'accident ; rassemblement de plus de 700 compétiteurs SP sans dispositif de secours aurait été mal venu compte tenu de ce que les SDIS ont l'habitude de demandé à d'autres organisateurs de manifestation.

Déplacement :

-Mise en place d'une navette par autocar pour déplacement vers le site de restauration le midi évitent un flux de véhicules important.

Déclarations administratives :

-déclaration auprès de la Mairie de la manifestation afin de prises d'arrêtés (notamment circulation à proximité du site)

-déclaration auprès des services de la Préfecture (non obligatoire mais préventive eu égard au nombre de personnes sur site plus équivalent DPS)

-Prise d'une licence IV provisoire et temporaire par l'intermédiaire du traiteur.

Le bureau prend note de toutes ces remarques et va prendre les décisions qu'il jugera utiles pour le bien fondé de toute organisation.

Les membres sont très étonnés du non-respect par le corps arbitral de l'accord négocié avec le Président du comité de pétanque. C'est la première fois que l'organisateur paye ce service. Le contrat moral qui est passé en général, est la prise en compte des repas et la remise en fin de championnat d'un cadeau à chaque arbitre.

BEDARRIDES 2016 :

Éric PARRENO présente tous les responsables de l'organisation. Chaque secteur à une » tête de

pont ». Le point est fait chaque quinzaine.

- Présentation par film de l'implantation du futur Championnat.
- L'association qui gère l'organisation va mettre en ligne (www.bedarridespetanque2016.fr)

toutes les informations nécessaires pour les futurs compétiteurs.

- Ces documents seront également sur le site de l'A.N.P.S.P.
- Éric détaille le lot d'accueil réservé aux futurs participants.
- Éric demande à Claude d'intervenir auprès de la M.N.S.P pour un parrainage. Le président va faire la démarche.

- Le 4^e concours s'appellera : Coupe de la Ville de BEDARRIDES.

- Les dossiers complets seront expédiés après le 20 Février 2016.

• Les différentes adresses pour expédition sont fournies à l'organisation ainsi que le tableau pour les inscriptions

• **Seront pris en compte pour l'inscription, les dossiers complets avec les documents officiels demandés, accompagnés des divers règlements. Même pour un élément manquant le dossier sera rejeté.**

• Claude demande à l'organisation de lui fournir les différents logos qui seront apposés sur les maillots des champions et sur les différents badges.

- Claude s'occupe des maillots des champions.

- Les badges repas seront nominatifs pour les compétiteurs et accompagnateurs.

- Les officiels, Didier BASSO, Philippe TEULIER, Jean Claude COMBALBERT, et Jean

COLLONGUES ainsi que leurs épouses sont pris en charge par l'organisation pour l'hébergement et la restauration (cahier des charges). Nous ferons le point courant Août pour Jean COLLOGUES, en raison de son état de santé.

• Les arbitres, 3 ou 4, sont pris en compte par l'organisation. Des départementaux suffisent car parmi les officiels nous possédons un arbitre international.

• Éric doit voir avec les arbitres du cru pour l'indemnisation.... , pour ne pas tomber dans l'excès comme à YZEURE.

• Rappel est fait aux membres de la commission nationale , de bien mentionner la gratuité de leurs repas et surtout de ne pas les payer. Chaque année nous avons toujours un « problème ».

CANDIDATURES :

La date butoir des dépôts de candidatures était le 24 Janvier 2016. Aucune demande écrite n'a été enregistrée.

Plusieurs candidats se sont déclarés par communication téléphonique avec le Président. Le procédé officiel n'étant respecté, un nouvel appel est lancé avec date butoir le 31 Juillet 2016.

Seuls les dossiers déposés seront traités.

A noter, une demande simple a été déposée à l'ouverture de la réunion de ce jour par Roland GAUTHIER pour ALES (30).

L'information sera mise en ligne sur le site de l'A.N.P.S.P.

SAPEUR-POMPIER qui concourt sur deux départements:

Après renseignements pris auprès des instances, pour cette année nous ne modifions pas le règlement.

CONGRES d'AGEN :

Claude RIVIERE DE CARLES, Thierry SOLANA et Patrick LOUBIC ont représentés l'A.N.P.S.P lors du congrès de la F.N.S.P.F à AGEN. L'ensemble de la commission nationale des sports et les différents intervenants ont appréciés notre bon fonctionnement.

Nous pouvons nous réjouir de cette reconnaissance. Cela est une bonne expérience et le ressenti est positif.

BILAN FINANCIER :

Thierry SOLANA fait le point sur la trésorerie de l'A.N.P.S.P. Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

Un nouveau référent Pétanque a été désigné par la commission nationale des sports, en remplacement de Christian DUCLOS. Il s'agit d'Emmanuel VAGNE.

Claude prendra contact pour l'informer sur notre mode de fonctionnement.

INCIDENTS et INCIVILITES :

Malheureusement cette année, nous avons et c'est très regrettable pour notre image, certains compétiteurs ont eu des comportements inadmissibles.

Trois dossiers ont été traités en tenant compte des éléments écrits et des témoignages de témoins membres du bureau national.

Les décisions prises à l'unanimité sont :

Affaire CS AUBENAS.

Messieurs **Bernard QUENTIN** et **Lilian CROZE** : **2 ans d'interdiction de participation aux Championnats de France de pétanque (2016 et 2017)** pour comportement inadmissible envers l'organisation, propos insultants, mauvaise tenue sur les aires de jeu.

Monsieur **Michel PAGES** : **avertissement avant sanction** pour faillite à son devoir de responsable départemental et référent pour UD 07 auprès de l'ANPSP. Son laxisme lors des incidents est à déplorer.

Le bureau lui reproche également sa gestion des dossiers sur le plan départemental un peu cavalière. Pas mal de compétiteurs de son département nous ont fait cette remarque.

Le compte-rendu des décisions sera transmis au PUD de l'ARDECHE.

Affaire CS SAUSSET les PINS.

Monsieur **Grégory PETRAS** : **3 ans d'interdiction de participation aux Championnats de France de pétanque (2016, 2017 et 2018)** pour comportement inadmissible envers des personnes et des lieux sans relation directe avec la manifestation. Dégradation vestimentaire et matérielle.

Sur le lieu de la compétition, comportement inapproprié envers l'image du Sapeur-Pompier.

Le compte-rendu des décisions sera transmis au PUD des BOUCHES du RHÔNE

Affaire LOT et GARONNE.

En fonction des éléments adressés par courrier au bureau de l'A.N.P.S.P par l'U.D.S.P 03, et ayant entendu l'intéressé Monsieur Patrick LOUBIC, les membres de l'A.N.P.S.P décident :

1/ Regrettent la non présence du représentant de l'U.D.S.P 03 qui était convié à cette réunion pour que puisse s'instaurer un échange de contradiction tout en restant dans la sérénité des propos.

2/ Un responsable national à devoir de réserve et de responsabilité. Il doit être un exemple.

3/ Un rappel verbal est adressé à Monsieur Patrick LOUBIC, afin qu'à l'avenir, il maîtrise son comportement et n'oublie pas sa fonction au sein de l'A.N.P.S.P. Les paroles prononcées envers l'organisation sont allées au-delà de ces pensées.

4/ Nous conseillons à chaque membre, si un incident se produit, de se faire assister par un responsable du bureau national en tant que témoin, pour qu'aucune contestation se produise.

Fin de la réunion 12h40

Claude RIVIERE DE CARLES

Le 19 Février 2016



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Commission Nationale de Pétanque

Réunion du 11 Septembre 2015

Présents : Thierry SOLANA (09). Claude RIVIERE DE CARLES (31). Thierry GELDOF (77). Roland GAUTHIER (30). Thierry PAGES (71). Patrick LOUBIC (47). Christian BUREAU (36). Guy ROYO (13). Gérard JAMBOU (29). Jean POMAREDE et Vincent PASCUAL (33). Josselin MYRTHO (La Réunion).

Sylvain BERGER Pdt UD 03. Éric PARRENO (84).

Absent excusé : Franck AGHETTI (84).

Début de la réunion 17h45

Le Président de l'UD 03 Sylvain BERGER souhaite la bienvenue à tous les membres de la commission nationale de pétanque, ainsi qu'aux membres de la future organisation.

Il dresse un état des lieux de l'organisation. Dans sa globalité une satisfaction de la bonne préparation et espère un bon déroulement de la compétition.

Au niveau du partenariat, dans l'ensemble satisfaisant. Convention avec le SDIS 03, SITCOM, et autres.

Un petit regret, le parrainage de la MNSP. Le retour tardif de l'accord et la hauteur de l'enveloppe n'était celle espérée. Néanmoins, le logo publicitaire est visible sur les gobelets.

Toujours du retard dans le retour des dossiers. Certains incomplets (attestations SDIS et UD), chèques, photocopies C.I).

Nous accueillons 268 triplettes avec 3 équipes sur liste d'attente. Cela représente 67 départements et 189 centres.

Claude répond à certains points évoqués. Tout d'abord il tient à remercier la secrétaire de l'UD 03 pour tout le travail administratif quelle a eue à gérer.

Pour le parrainage de la MNSP, je vais me rapprocher de la directrice Fabienne RAYMOND pour évoquer ce problème. Je profiterai de cet échange pour évoquer l'organisation 2016 à Bédarrides (84).

Certaines UD et amicales ne jouent pas le jeu. Ce n'est malheureusement pas nouveau. Le courrier expédié aux Présidents d'UD est resté lettre morte pour bon nombre. Je rappelle que certaines UD organisent leur propre concours qualificatif au championnat de France. Ces départements ont un responsable qui est le seul interlocuteur auprès de l'ANPSP. C'est à lui et à lui seul de transmettre les dossiers complets à l'organisateur. Cette année encore, certains engagements ne sont pas passés par le ou les référents.

Je vais renouveler la demande de renseignements auprès des Présidents d'UD, pour résoudre en partie ces problèmes.

BEDARRIDES 2016 :

Éric PARRENO nous expose le travail accompli pour la future organisation. Les diverses commissions sont actives et avancent dans le bon sens pour réussir le challenge.

Une association a été créée pour cet événement.

Éric évoque le parrainage de la MNSP. Le département du Vaucluse n'est pas adhérent. Nous avons une autre couverture mutualiste ! Comment gérer !

Les dates de la compétition sont les 3 et 4 Septembre 2016

CAHIER des CHARGES:

Le nouveau cahier des charges est en ligne sur notre site.

CANDIDATURES :

Un appel à candidatures pour les organisations 2018 : 2019 : 2020 est lancé. L'information est en ligne sur le site.

Lors de la réunion du mois de Janvier 2016 nous attribuerons les lieux. Seuls les dossiers complets seront examinés. Le dépôt des candidatures sera clos le 24 Janvier 2016.

SAPEUR-POMPIER qui concourt sur deux départements:

Certains Sapeurs-Pompiers qui sont SPP dans un département et SPV dans un autre, jouent les qualifications dans les deux s'il n'est qualifié dans le premier !

La question d'autoriser ou pas mérite réflexion. Comme ce sujet va porter à discussion, je vous propose de réfléchir longuement à ce fait. Nous prendrons une décision lors de la prochaine réunion du bureau.

Je vais me renseigner auprès de JL MATRAT pour connaître son sentiment.

SITE INTERNET :

Le site de l'ANPSP est très visité. Nous avons changé d'hébergeur depuis le 28 Février 2015.

A ce jour, nous avons reçu 6928 visites. Pour le faire vivre, je lance un appel à tous les responsables de pétanque.

Faites-moi parvenir des informations, photos de votre activité au sein de votre département. Le 23, le 40, le 31 l'utilisent. Rejoignez-les.

CONGRES d'AGEN :

Le Président de la commission des sports JL MATRAT m'a demandé de faire une intervention lors du forum des sports. J'ai répondu par l'affirmative. Je vous fais lecture du contenu du message que l'on peut faire remonter.

Je vous joindrai copie avec le compte-rendu de cette réunion.

Je propose que Thierry SOLANA et Patrick LOUBIC (le local) m'accompagnent.

JURY pour le championnat :

Les personnes qui officieront en tant que membres du jury pour la compétition sont :
Sylvain BERGER Président UD 03. Thierry GELDORF et Guy ROYO (ANPSP).

Fin de la réunion 19h

Claude RIVIERE DE CARLES

Le 21 Octobre 2015



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Commission Nationale de Pétanque

Réunion du 31 Janvier 2015

Présents : Thierry SOLANA (09). Claude RIVIERE DE CARLES (31). Thierry GELDORF (77). Roland GAUTHIER (30). Thierry PAGES (71). Franck AGHETTI (84). Patrick LOUBIC (47). Christian BUREAU (36). Guy ROYO (13). Gérard JAMBOU (29). Jean POMAREDE et Vincent PASCUAL (33).

UD Allier : Sylvain BERGER Pdt UD 03. Christian LOISEAU. Christophe BONNEAU. Bruno PERRIN. Hervé TULOUP. Sébastien MORET. Bernard TORTA. René PRONCHERY. Patrick AUBEL.

Absent excusé : Josselin MYRTHO (La Réunion)

Début de la réunion 9h

Le Président de l'UD 03 Sylvain BERGER souhaite la bienvenue à tous les membres de la commission nationale de pétanque, ainsi qu'aux membres de la future organisation.

Il est réjoui d'accueillir cette grosse manifestation dans son département et nous rassure, puisqu'ils ont déjà usé de leur savoir-faire pour d'autres disciplines telles que le cross, rugby, JSP...etc. Pour cela, son équipe est prête avec comme tête de pont Christian LOISEAU.

Claude invite les membres du bureau national à décliner leur identité ainsi que le département ou région dont ils sont les représentants.

Christian LOISEAU fait de même avec son collectif.

CHARLEVILLE-MEZIERES 2014 :

La participation à ce championnat n'a pas atteint le quota des 256 équipes. Peut-être l'éloignement par rapport aux équipes venant du sud de la France (kms, coût plus élevé du déplacement) en est la cause.

Tout est respectable, mais nous sommes déçus, car les « nordistes et autres » chaque année font l'effort de venir participer. En 2014, c'est le sud qui n'a pas joué le jeu.

219 équipes inscrites pour 63 départements représentés.

Le site de la compétition était très agréable, avec des aires de jeux techniques. Une vaste halle pour la restauration et surtout proche des terrains.

Malheureusement beaucoup de retours négatifs sur l'organisation. L'ANPSP a reçu beaucoup de mails, courriers, appels téléphoniques pour évoquer la déception des participants. Les thèmes : médiocrité des repas, des plats difficilement appréciés, petits déjeuners plus que légers, buvettes exiguës, prix de certaines boissons élevés, manque d'hygiène....etc.

Cadeau d'accueil miséreux, qualité des récompenses en baisse en rapport aux précédents championnats. Vin d'honneur léger et sans chaleur.

Domage, mais les organisateurs n'ont voulu écouter quelques conseils. Dans ce cas, tout le monde est perdant.

YZEURE 2015 :

Christian LOISEAU présente le projet.

Au départ, le championnat devait se dérouler à VICHY. Au mois de mars 2014, lors d'une réunion avec les élus de cette ville, les exigences de la mairie grevaient le budget prévu.

Un plan B sur YZEURE a vu le jour.

✓ Sur vidéoprojecteur, le site et l'organigramme sont présentés à l'assistance.

✓ La visite du site se fera après la pause restauration de midi.

✓ Le projet est pratiquement bouclé. Reste le choix des menus, mais le traiteur est retenu.

✓ Christian demande à Claude le listing des adresses pour expédier les dossiers. Claude va lui

transmettre rapidement, car il faut rectifier les noms de certains responsables.

✓ Les dossiers seront expédiés après le 20 février 2015.

✓ Ils seront également sur le site de l'ANPSP (sauf la feuille d'inscription).

Au sujet du site Claude intervient. Nous avons actuellement un problème avec notre hébergeur. Je lui ai demandé une rencontre au plus tard le 15 février pour que tout revienne dans l'ordre. Nous payons une prestation de service et voulons un retour.

Plusieurs échanges entre le comité organisation et les membres du bureau national apportent des réponses.

Christian souligne qu'il se rapprochera du bureau national dès qu'une interrogation se présentera.

Pour clore le chapitre YZEURE, Claude rappelle que le constat fait sur l'organisation à CHARLEVILLE-MEZIERES était simplement un retour d'une très grande majorité de participants. Il fallait le signaler par respect pour ces personnes. Mais également pour ne pas que ces faits se reproduisent. Le bureau national accorde la totale confiance à l'UD 03.

QUOTA des DEPARTEMENTS:

Statu quo, pas de modification.

Le département de l'ALLIER (03), aura droit à présenter 8 équipes. Cette position est la même depuis de nombreuses années envers les départements organisateurs.

REGLEMENT NATIONAL :

Reste en l'état.

REPRESENTANT de la GIRONDE :

Jean Raoul BALLON ayant pris du recul, il fallait pourvoir à son remplacement. Vincent PASCUAL et Jean POMAREDE se sont proposés. Ils travailleront en binôme. Ils ont reçu l'assentiment de l'UD de la Gironde.

CAHIER des CHARGES :

Il fallait actualiser ce cahier. Claude y travaille pour apporter plus de détails. Il sera prêt vers la mi-mars.

POINT TRESORERIE :

Thierry SOLANA notre argentier nous présente un bilan financier sain. La part sur les engagements et la part (60%) de la subvention de la FNSPF nous permettent d'équilibrer notre budget.

Aucune dépense excessive, juste les frais des réunions du mois de janvier.

RESPONSABLES NATIONAUX :

Les 12 membres de l'ANPSP sont des bénévoles. Nous avons 2 réunions par an. L'une la veille du championnat (pas de frais engagés), l'autre le dernier samedi du mois de janvier, sur le lieu de la future compétition.

A cette occasion les frais sont supportés par la trésorerie de l'ANPSP. Dans un souci d'économie, nous essayons de faire du co-voiturage. Certaines UD ou SDIS aident les représentants de l'ANPSP par le prêt de véhicule, carte carburant ou carte autoroute.

Claude propose d'adresser un courrier aux PUD des : 09. 31. 33. 30. 47. 29. 71. 36. 77. 84. 13, leur demandant s'ils peuvent faire un plus, pour que leur représentant national lors de la réunion du mois de janvier (uniquement), puisse bénéficier d'une aide pour ce déplacement.

Ce courrier sera adressé également à Jean Luc MATRAT notre Président de la commission des sports, pour qu'il puisse intervenir positivement dans cette démarche.

QUESTIONS DIVERSES :

✓ Claude rappelle que nous allons fêter le 20^e anniversaire de ce championnat. Que de chemin parcouru depuis 1996 !

✓ Plusieurs départements souhaitent organiser le championnat : 71. 30. 09. 78. 13. 06. 56. 14.
Dès que le nouveau cahier des charges sera terminé, le document sera expédié. En retour, pour que le bureau national puisse statuer, leur candidature devra comporter des assurances et des engagements écrits et certifiés.

✓ Notre référent auprès de la commission nationale des sports Richard AVEROUS à fait valoir ses droits à la retraite.

Christian DUCLOS a été nommé pour le remplacer. Christian est le responsable des sports de la région Midi-Pyrénées. Claude signale qu'il a de bonnes relations avec lui.

✓ La visite du site se fera après la pause restauration.

Le Président Sylvain BERGER remercie l'ensemble des présents pour leur implication. Il renouvelle son ravissement à accueillir le 20^e championnat de France de pétanque.

Il invite les intervenants à la pause repas ou nous dégusterons un des menus qui sera proposé lors du championnat.

Fin de la réunion 12h05

A 14h15

Visite du site de la future compétition.

Le Président du club local nous accueille et nous certifie que tout sera mis en œuvre pour que ce championnat soit une réussite.

Le cadre est vaste, les terrains sont déjà aménagés. Tous les ingrédients sont réunis pour que les compétiteurs et accompagnateurs ne soient déçus.

Après une collation chaude offerte (la neige n'étant pas très loin) il fallait bien regagner nos foyers.

Claude RIVIERE DE CARLES

Le 5 Février 2015



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Commission Nationale de Pétanque

Réunion du 12 Septembre 2014

Présents : Claude RIVIERE DE CARLES (31). Thierry GELDORF (77). Roland GAUTHIER (30). Thierry PAGES (71). Franck AGHETTI (84). Patrick LOUBIC (47). Christian BUREAU (36). Guy ROYO (13). Gérard JAMBOU (29).

Richard AVEROUS (FNSPF Sports)

Colonel Gilles GRULET Président UDSP 08.

Commandant Christian LOISEAU et Bruno PERRIN UD 03.
Éric PARRENO Amicale de Bédarrides (84).

Absents excusés : Lt Colonel Jean Luc MATRAT (FNSPF Sports). Thierry SOLANA (09) retard aérien. Jean Raoul BALLON (33) démissionnaire.

Absent : Jocelyn MIRTHO (La Réunion)

Début de la réunion 17h45

Approbation du compte-rendu de la réunion du 26 Janvier 2014. Aucune remarque. Approuvé à l'unanimité.

CHARLEVILLE-MEZIERES 2014 :

Le Président Gilles GRULET nous souhaite la bienvenue. Tout est en place pour accueillir le 19^e Championnat de France.

✓ A ce jour 219 équipes inscrites, 7 désistements, donc 212 équipes en compétition. 60 départements représentés.
✓ Quelques inquiétudes sur le retour des inscriptions. Le délai accordé a largement été dépassé.
✓ Déçu de n'avoir pas réussi à obtenir 256 équipes.
✓ Certaines équipes se sont désistées au tout dernier moment.
✓ Aucun remboursement pour les défections.
✓ Il faut revoir le cahier des charges pour peaufiner le contenu. Le 4^e concours n'y figure pas.
✓ Je suis surpris par le versement de 5 euros par équipe au lieu des 4 euros. Pour l'instant l'organisation part sur la base de 4 euros. Je vais réfléchir. Si la réussite financière est au rendez-vous de ce Championnat, peut-être que je reverrai notre position.

Claude tient à répondre au Président :

Après toutes ces paroles « négatives » envers la commission, Claude au nom de cette dernière reprend point par point les reproches adressés.

✓ Il est vrai que le quota n'a pas été atteint. Pourtant j'ai usé de mes connaissances pour motiver les réticents. L'éloignement de leur lieu de résidence a été un obstacle. Certains ont fait l'effort, mais je ne peux imposer. Anne Marie PELISSIER votre secrétaire peut en témoigner pour l'avoir eu régulièrement au téléphone. Il est sûr que pour le prochain Championnat, si un choix est à faire, la commission prendra ses responsabilités.

A la réunion du mois de Janvier 2014 je vous avais bien spécifié qu'il ne fallait pas comparer avec Toulouse (292 équipes) où exceptionnellement le quota avait été dépassé, mais tabler sur 256 équipes.

✓ Pour les équipes qui se sont désistées au cours de la dernière semaine, certaines pour des raisons « fantaisistes » la commission note ce fait.

✓ Pour ces dernières, nous sommes d'accord avec vous sur la décision de ne pas les rembourser.
✓ Vous demandez à ce que l'on revoit le cahier des charges. Il n'est pas obsolète, mais il est évident que nous allons le revisiter et l'améliorer. Le retour de compétitions passées nous sera d'une grande utilité.

✓ Pour le 4^e concours effectivement il ne figure pas sur le cahier des charges. Pourtant au mois de Janvier nous vous avons informé de cette organisation supplémentaire.

Par bonheur, j'ai eu un échange téléphonique avec Anne Marie ce mardi. A sa connaissance, ce 4^e concours n'était pas inscrit dans votre organisation. De plus apparemment les lots étaient absents des récompenses !

✓ Vous êtes surpris par le versement de 5€ par équipe à la commission nationale. Cette somme était auparavant de 4€. L'augmentation de 1€ a été votée lors de la réunion du mois de Janvier 2014.

Vous contestez et ne voulez payer que sur la base de 4€. Si je compte bien, c'est 219€ de plus à reverser ! Sur le bénéfice que vous allez dégager, c'est une goutte d'eau !

A la fin de notre réunion, la commission étudiera votre requête. Nous vous informerons de la décision prise.

YZEURE 2015 :

Christian LOISEAU et Bruno PERRIN UDSP 03.

- ✓ Heureux d'accueillir le 20^e Championnat dans l'Allier en 2015.
- ✓ Le lieu initialement prévu change. La Mairie de Vichy s'avérait « gourmande ». Claude est venu au mois de Mars pour une réunion avec toutes les parties prenantes à cette organisation. Malheureusement pour des raisons financières, nous avons déplacé le lieu d'implantation.
- ✓ La ville d'Yzeure est prête à nous accueillir. Notre projet est bien avancé. L'UD 03 fera tout pour que les participants gardent un excellent souvenir de leur séjour.
- ✓ L'expérience de Toulouse et celle que nous allons vivre ici même nous apportera beaucoup d'enseignements. Nous restons sur Charleville-Mézières jusqu'à lundi matin.
- ✓ Le Championnat se déroulera le 2^e week-end de Septembre les 12 et 13.

BEDARRIDES 2016 :

Éric PARRENO futur organisateur nous rassure sur l'avancée du projet d'organisation.
Plusieurs rencontres avec la Mairie et certaines institutions ont eu lieu. Pas de problème majeur à signaler.
Le Championnat se déroulera le 1^{er} week-end de Septembre 2016.

Démission de Jean Raoul BALLON :

Notre ami Jean Raoul est démissionnaire pour des raisons personnelles et sans rapport avec la commission nationale. Nous respectons sa décision.
Claude adressera un courrier pour le remercier de son investissement.
La Gironde étant un « gros » département, il faut envisager de pourvoir à son remplacement. Quelques contacts ont été pris. La future personne pourra s'appuyer sur Patrick LOUBIC, pas très éloigné du Bordelais.
Claude suit ce dossier et informera les membres de l'évolution de la recherche.

QUESTIONS DIVERSES :

Détachement et déplacements des responsables nationaux :

Thierry PAGES lors de la réunion du mois de Janvier avait posé cette question.
Après échange entre Claude et le Lt Colonel Jean Luc MATRAT (responsable des sports au sein de la FNSPF), ce dernier a fait passer le message. Il n'est pas sur du résultat. Peut-être que les Présidents d'UD seraient à même de solutionner le problème.

Attestations SDIS et UD :

Devant la difficulté (surtout les retraités et vétérans) d'obtenir l'attestation SDIS, le bureau de la commission prendra une décision lors de la prochaine réunion.

Article 13 du règlement :

Cet article sera modifié. Pour éviter toute mauvaise interprétation, il faut ajouter : révisable chaque année.
Voté à l'unanimité des membres présents.

Manquement de certains départements :

En comparaison avec Toulouse, 8 départements ne sont présents. Pourtant certains ont « pleuré » pour être inscrits en 2013.

La Côte d'Armor, l'Hérault, la Haute Loire, la Mayenne, le Puy de Dôme, les Pyrénées Atlantiques, le Var, la Lozère..... Absents ! La commission nationale en tirera les conséquences.

Cinq (5) départements vont découvrir le Championnat. La Marne, la Meuse, la Moselle, la Sarthe, le Nord. Merci à eux et souhaitons les fidéliser.

L'analyse porte également sur les « gros départements ». Ils ne sont pas exempts de reproches. Seul le Finistère a su être fidèle à ses engagements. Merci Gérard JAMBOU.

L'Aude (11), futur organisateur 2017 n'a présenté qu'une seule équipe. Un courrier leur sera adressé pour ce manquement.

Cahier des charges :

Le cahier des charges sera revu. Le 4^e concours (ville, UD, amicale) y figurera.
Une fourchette de valeur des lots hors coupes et challenges sera proposée à titre de repère.

Quotas départements :

A la prochaine réunion nous discuterons des quotas attribués à certains départements.

Jury d'appel du Championnat 2014 :

Thierry GELDOLF. Christian BUREAU. Guy ROYO. Richard AVEROUS.

Fin de la réunion 19h45

Claude RIVIERE DE CARLES

Le 21 Septembre 2014



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Commission Nationale de Pétanque

Réunion du 26 Janvier 2014

Présents : Claude RIVIERE DE CARLES (31). Thierry SOLANA (09). Thierry GELDOLF (77). Roland GAUTHIER (30). Thierry PAGES (71). Franck AGHETTI (84).
Colonel Gilles GRULET Président UDSP 08 et membres du collectif d'organisation.

Absents : Gérard JAMBOU (29). Patrick LOUBIC (47). Guy ROYO (13). Jocelyn MYRTHO (La Réunion). Jean Raoul BALLON (33). Christian BUREAU (36). Richard AVEROUS (référent Commission des Sports).

Début de la réunion 9h 10.

Le Président de l'UDSP 08 souhaite la bienvenue à tous les membres de la commission nationale de pétanque ainsi qu'au collectif d'organisation.

Les membres de la commission se présentent à tour de rôle en déclinant leur identité et leur rôle.

La réunion est scindée en trois parties. Bilan TOULOUSE 2013 et CHARLEVILLE-MEZIERES 2014, visite du futur site, puis réunion du bureau national.

TOULOUSE 2013 :

Claude résume dans le détail tout ce qui a été réalisé lors de cette manifestation.

64 départements et 185 centres de secours représentés. 292 équipes présentes soit 876 joueurs. En comptant les épouses, enfants, accompagnateurs c'est 1200 personnes actrices sur ce championnat.

Une petite ombre est venue ternir la manifestation. La pluie le samedi matin.

Le côté financier reste correct malgré un manque d'aide flagrant. Ni le Conseil Général, ni le Conseil Régional, ni l'Union Régionale des SP de Midi-Pyrénées à ce jour n'ont répondu à notre demande. Des partenaires privés nous ont apporté une aide financière.

Par contre la Mairie de TOULOUSE nous a énormément aidés dans tous les domaines sans demande de retour financier. Ceci est très difficile à chiffrer mais je n'ose l'évaluer.

L'Amicale des SP de TOULOUSE et l'UDSP 31 ont travaillé main dans la main et sans réserve.

De nombreux retours nous sont parvenus pour nous remercier des tarifs pratiqués. Boissons 1,50 euro, eau et café 1 euro, sandwich et boisson 3 euros, repas 15 euros. Le système de caisse centrale est recommandé.

La réservation des repas lors des inscriptions laisse toujours un peu de doute. Il faut relancer téléphoniquement pour obtenir des inscriptions supplémentaires. Nous avons réalisé des « ventes » sur le site, mais il faut que le traiteur puisse prévoir.

Pour résumer les quantités : V Soir : 455, PdJ S matin : 377, S midi : 763, S soir : 625, PdJ D matin : 343, D midi : 517.

Les animations du vendredi soir et samedi soir ont un coût mais sont appréciées.

CHARLEVILLE-MEZIERES 2014 :

Le Président Gilles GRULET brosse le contenu de la future organisation. L'avancée est significative et rassure les membres de la commission nationale de pétanque.

Les doutes que nous avons s'estompent au fur et à mesure de la présentation. Les différents postes sont définis et les responsables désignés.

Plusieurs questions sont posées et obtiennent des réponses. Claude procure au collectif les documents nécessaires. Le fichier engagements est donné à Pascal FOIGNY puisque c'est la personne qui va gérer ce secteur.

Claude sera en contact permanent avec le Président mais suivra en direct avec Pascal le suivi engagement pour éviter certains dérapages de futurs compétiteurs.

Un dossier d'inscription sera enregistré lorsqu'il sera complet. Une pièce manquante, dossier refusé sans pouvoir figurer sur la liste d'attente.

La liste d'attente est uniquement réservée aux équipes dont le département aura dépassé le quota.

Claude rappelle que l'organisation doit prendre en compte :

- . L'hébergement et la restauration des officiels (BASSO, COMBALBERT, TEULLIER, AVEROUS, ainsi que leurs épouses si présentes).

- . Le cas de Jeannot COLLONGUES sera traité directement par UDSP 08.

- . La restauration pour les membres de la commission nationale de pétanque (repas samedi midi, soir et dimanche midi).

Les dossiers seront expédiés par courrier fin février. Trois feuilles en seront le contenu (présentation, engagement, restauration).

Sur les deux sites, toutes les informations nécessaires **sauf la « feuille d'engagement »**.

L'UDSP o8 devra fournir à Jeannot COLLOGUES les logos pour les badges.

L'UDSP o8 fournira à Claude le logo qui figurera sur les maillots de Champion de France. Pour ces derniers l'ANPSP règlera la facture et l'UDSP o8 remboursera.

Visite du site Parc des expositions

Reprise de la réunion uniquement avec les membres de la commission nationale

Les membres de la commission de disent rassurés et ravis du bon dialogue établi entre l'UDSP o8 et la commission. Nos inquiétudes se sont dissipées et les engagements pris nous autorisent de penser au bon déroulement de la future compétition.

VICHY 2015 :

Christian LOISEAU UDSP o3 souhaiterait que Claude puisse venir à VICHY pour rencontrer le Maire, le Directeur du Parc des Expositions et le PUD o3. La date proposée est le 14 Mars. L'UD o3 prend en charge l'hébergement pour la nuitée et la restauration. Christian souhaiterait la présence de Jean Claude COMBALBERT pour la partie technique.

La commission nationale peut-elle prendre en charge les frais de carburant et autoroute ?

Les membres présents votent à l'unanimité pour la prise en charge.

Claude fait remarquer l'avancé de la future organisation. Une délégation était à TOULOUSE dont Christian.

Demandes de certains départements :

Plusieurs départements nous ont fait part de la volonté de pouvoir bénéficier d'un nombre d'équipes supplémentaire. Le 35, 71, 32, 40 etc... . Difficile à ce jour de pouvoir augmenter le quota. Nous comprenons l'attente de ces départements. Dans certains cas, pour compléter nous faisons appel à eux mais ne doit pas être une règle.

Un nouveau point sera fait à la réunion de janvier 2015 à VICHY.

Amicale SP AJACCIO:

Toujours un bon comportement des représentants de l'Amicale d'AJACCIO. Nous maintenons le quota à 3 équipes. Très certainement en 2015 nous passerons à 4.

REGLEMENT NATIONAL :

Le Vaucluse passe au quota de **10** équipes.

La part de retour à la commission nationale de pétanque sur engagement qui était de 4 euros par triplète, passe à **5 euros**. Ce nouveau tarif est applicable pour le championnat de France 2014.

Pour le championnat 2014 **l'UDSP o8** pourra **engager 8 équipes**.

UNIONS DEPARTEMENTALES :

Un nouveau courrier sera adressé aux Unions Départementales. En effet très peu ont répondu au questionnaire sur la pratique de la pétanque dans leurs départements.

Claude leur expédiera un mail.

Absences de membres de la commission nationale :

Ce sujet a été abordé lors de réunions précédentes. Malgré les décisions prises en vue de sanction, certains ne tiennent compte de cet avertissement. Nous sommes tous concernés. La réunion de janvier se tient toujours le dernier samedi du mois. Nous pouvons anticiper pour être disponible.

Aux absents habituels pour cette réunion, les membres présents aujourd'hui vous demandent de faire un petit effort.

Ne faire qu'une seule réunion par an n'est pas envisageable. De plus la veille du championnat nous sommes limités par le temps. Et que dire de l'échange avec les futurs organisateurs ! Je vous laisse penser.

QUESTIONS DIVERSES :

- Roland GAUTHIER et Thierry SOLANA ont œuvré pour notre commission. L'UDSP 30 et l'UDSP 09 ont allégé notre trésorerie en prenant en compte véhicule et carburant. Merci à tous.

- Thierry PAGES est surpris que certaines UD ou SDIS ne participent pas au financement ou de manière matérielle aux déplacements des responsables nationaux pour la réunion de janvier. Claude se rapprochera de Jean Luc MATRAT Responsable des sports pour l'informer et savoir s'il peut intervenir.

Fin de la réunion 13h 10.

La commission nationale tient à remercier l'UDSP 08 pour son accueil mais également pour la restauration du samedi.

Claude RIVIERE DE CARLES

Le 2 Février 2014



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Commission Nationale de Pétanque

Réunion du 26 Janvier 2013

Présents :

JAMBOU (29). RIVIERE DE CARLES (31). SOLANA (09). BUREAU (36). GELDORF (77). GAUTHIER (30).

Absents : LOUBIC (47). GONZALES ou ROYO (13). MYRTHO (La Réunion). PAGES (71). AGHETTI (84). BALLON (33). AVEROUS (référent Commission des Sports).

AUCH 2012 :

J Pierre PONTONI et Mickaël HRYNKIW s'excusent pour leur absence. Le courrier adressé au bureau national nous fait part de certaines difficultés rencontrées avant et pendant le championnat.

- L'envoi des dossiers à tous les départements est lourd et coûteux pour l'organisateur. De nombreux courriers retournent à l'expéditeur. Adresses erronées mais également la Poste ne reconnaît pas le sigle CS.

• **Réponse** : Grace au site de notre association et ce à compter de 2013, les futurs participants téléchargeront les documents nécessaires relatifs au Championnat de France. Par contre la feuille d'inscription ne figurera pas sur le site. Cette dernière sera expédiée par l'organisateur aux amicales, aux Unions Départementales et aux Services des Sports des divers départements.

La raison en est simple. Certaines amicales ou Unions Départementales organisent des qualificatifs. Pour respecter cette manière de faire, seul le référent départemental gèrera les inscriptions.

• Certains dossiers arrivent incomplets. Il faut relancer pour les obtenir. Cela n'est pas normal. Les personnes savent depuis de nombreuses années comment sont gérées les inscriptions.

• **Réponse** : Un rappel sera fait sur les dossiers de Toulouse 2013.

• Nous avons constatés lors des phases finales que certains compétiteurs dépassaient largement le temps imparti pour jouer la boule. En faisant respecter le règlement sur ce point bien précis, nous gagnerions beaucoup de minutes pour le bon déroulement de la compétition.

• **Réponse** : La remarque sera portée à la connaissance des arbitres.

• Il est regrettable que le dimanche soir peu de personnes restent pour la remise des récompenses. Certains lots et coupes sont restés sans preneur.

• **Réponse** : Malgré la décision prise par le bureau (article 18 du règlement) certains ne daignent pas rester. Pour l'instant il est très difficile de les obliger.

• Toute l'équipe d'organisation remercie le bureau national pour la confiance que vous nous avez accordé. Elle remercie également Chalon sur Saône, Albi, Nérac sans oublier Claude pour toute l'aide apportée.

TOULOUSE 2013 :

Claude fait le point sur l'organisation 2013.

Nous avons reçu l'avis favorable de la F.N.S.P.F. Les institutions (Mairie, Conseil Général, Conseil Régional, U.D 31, Mutuelle Nationale) sont preneuses dans l'organisation.

Seule l'Union Régionale ne veut pas participer. Officiellement nous n'en connaissant pas la cause !

Le 18^e championnat se déroula autour du Hall 8 au Parc des Expositions de Toulouse, côté Stadium. Le lieu est celui du Championnat de 2000.

Aires de jeux, salle de restauration seront côte à côte. Un grand parking se trouve sur le site même.

La visite du lieu se fera en fin de réunion.

Les membres de la commission seront pris en charge pour la restauration lors du championnat (vendredi soir, les 2 de samedi et dimanche midi). N'oubliez pas de mentionner « gratuité » sur les fiches repas.

Point sur le « nouveau » règlement de la Fédération :

Après plusieurs consultations, il est confirmé que seul le règlement de notre association est applicable au Championnat de France de pétanque. Tout compétiteur doit se conformer à ce dit règlement pour pouvoir participer.

AFFAIRE SP AJACCIO:

Nous avons constaté le bon comportement de nos amis corses. Devant ce fait au combien positif, la commission nationale décide d'accorder une 3^{ème} équipe aux Sapeurs-Pompiers d'AJACCIO.

Cependant le sursis de la sanction court toujours. Pierre BATTISTINI et Antoine PIGLIONI seront informés.

UNIONS DEPARTEMENTALES :

Un nouveau courrier sera adressé aux Unions Départementales. En effet très peu ont répondu au questionnaire sur la pratique de la pétanque dans leurs départements. Claude leur expédiera un mail.

BUREAU NATIONAL :

L'Olympiade 2012/2016 entre dans le renouvellement de bureaux de Fédérations, associations etc... nous devons effectuer ce devoir. Le bureau est démissionnaire.

Tous les membres se portent candidats. Le nouveau bureau est ainsi constitué :

Président : Claude RIVIERE DE CARLES

Vice-Président : Gérard JAMBOU

Secrétaire : Patrick LOUBIC

Trésorier : Thierry SOLANA

Membres : Franck AGHETTI, Raoul BALLON, Christian BUREAU, Roland GAUTHIER, Thierry GELDOF, Thierry PAGES, Carmelo GONZALES, Jocelyn MYRTHO, Richard AVEROUS (réfèrent F.N.S.P.F)

QUESTIONS DIVERSES :

- L'organisation 2014 dans les Ardennes connaît quelques problèmes. La demande commune de Pascal FOIGNY et du PUD 08 le Colonel GRULET de faire une réunion avec le bureau de notre association est acceptée.

Claude RIVIERE DE CARLES et Thierry GELDOF se rendront à CHARLEVILLE-MEZIERES pour trouver un terrain d'entente entre les 2 parties.

- Les membres présents déplorent l'absence répétée de certains pour les réunions du mois de janvier. Tenant compte de certains impératifs il est anormal de faire ce constat.

Il faut impérativement que chacun prenne conscience de l'engagement pris. Une décision commune sera définie lors de la prochaine réunion au mois de septembre.

Il sera ajouté aux statuts : « Deux absences consécutives aux réunions du mois de janvier (sauf motif grave) entrainera automatiquement la perte de membre de la commission nationale ».

Il serait dommageable d'arriver à prendre une telle décision envers des personnes qui, il me semble, veulent faire vivre notre merveilleuse discipline. L'article du Colonel Bruno FRANZON paru dans le journal du Sapeur-Pompier au mois de novembre, est la preuve que nous pouvons servir de référence en termes d'organisations et de sérieux dans notre évolution.

- Notre trésorier expédiera un chèque au Colonel Jean Luc MATRAT pour le cadeau de départ de Bruno FRANZON.

- Roland suggère d'organiser une tombola à TOULOUSE pour couvrir une partie des frais engagés à la création du site. L'idée est retenue.

- Il est envisagé pour les membres de la commission la possibilité d'avoir un haut identique. Claude s'occupe pour avoir des devis.

- Il est demandé à Christian BUREAU de se rapprocher de son UD pour qu'il soit reconnu comme réfèrent. Nous attendons le courrier.

Claude RIVIERE DE CARLES

Le 17 Février 2013



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Commission Nationale de Pétanque

Réunion du 26 Janvier 2013

Présents :

JAMBOU (29). RIVIERE DE CARLES (31). SOLANA (09). BUREAU (36). GELDOLF (77). GAUTHIER (30).

Absents : LOUBIC (47). GONZALES ou ROYO (13). MYRTHO (La Réunion). PAGES (71). AGHETTI (84). BALLON (33). AVEROUS (référent Commission des Sports).

AUCH 2012 :

J Pierre PONTONI et Mickaël HRYNKIOW s'excusent pour leur absence. Le courrier adressé au bureau national nous fait part de certaines difficultés rencontrées avant et pendant le championnat.

- L'envoi des dossiers à tous les départements est lourd et coûteux pour l'organisateur. De nombreux courriers retournent à l'expéditeur. Adresses erronées mais également la Poste ne reconnaît pas le sigle CS.

- **Réponse :** Grace au site de notre association et ce à compter de 2013, les futurs participants téléchargeront les documents nécessaires relatifs au Championnat de France. Par contre la feuille d'inscription ne figurera pas sur le site. Cette dernière sera expédiée par l'organisateur aux amicales, aux Unions Départementales et aux Services des Sports des divers départements.

La raison en est simple. Certaines amicales ou Unions Départementales organisent des qualificatifs. Pour respecter cette manière de faire, seul le référent départemental gèrera les inscriptions.

- Certains dossiers arrivent incomplets. Il faut relancer pour les obtenir. Cela n'est pas normal. Les personnes savent depuis de nombreuses années comment sont gérées les inscriptions.

- **Réponse :** Un rappel sera fait sur les dossiers de Toulouse 2013.

- Nous avons constatés lors des phases finales que certains compétiteurs dépassaient largement le temps imparti pour jouer la boule. En faisant respecter le règlement sur ce point bien précis, nous gagnerions beaucoup de minutes pour le bon déroulement de la compétition.

- **Réponse :** La remarque sera portée à la connaissance des arbitres.

- Il est regrettable que le dimanche soir peu de personnes restent pour la remise des récompenses. Certains lots et coupes sont restés sans preneur.

- **Réponse :** Malgré la décision prise par le bureau (article 18 du règlement) certains ne daignent pas rester. Pour l'instant il est très difficile de les obliger.

• Toute l'équipe d'organisation remercie le bureau national pour la confiance que vous nous avez accordé. Elle remercie également Chalon sur Saône, Albi, Nérac sans oublier Claude pour toute l'aide apportée.

TOULOUSE 2013 :

Claude fait le point sur l'organisation 2013.

Nous avons reçu l'avis favorable de la F.N.S.P.F. Les institutions (Mairie, Conseil Général, Conseil Régional, U.D 31, Mutuelle Nationale) sont preneuses dans l'organisation.

Seule l'Union Régionale ne veut pas participer. Officiellement nous n'en connaissant pas la cause !

Le 18^e championnat se déroula autour du Hall 8 au Parc des Expositions de Toulouse, côté Stadium. Le lieu est celui du Championnat de 2000.

Aires de jeux, salle de restauration seront côte à côte. Un grand parking se trouve sur le site même.

La visite du lieu se fera en fin de réunion.

Les membres de la commission seront pris en charge pour la restauration lors du championnat (vendredi soir, les 2 de samedi et dimanche midi). N'oubliez pas de mentionner » gratuité » sur les fiches repas.

Point sur le « nouveau » règlement de la Fédération :

Après plusieurs consultations, il est confirmé que seul le règlement de notre association est applicable au Championnat de France de pétanque. Tout compétiteur doit se conformer à ce dit règlement pour pouvoir participer.

AFFAIRE SP AJACCIO:

Nous avons constaté le bon comportement de nos amis corses. Devant ce fait au combien positif, la commission nationale décide d'accorder une 3^{ème} équipe aux Sapeurs-Pompiers d'AJACCIO.

Cependant le sursis de la sanction court toujours. Pierre BATTISTINI et Antoine PIGLIONI seront informés.

UNIONS DEPARTEMENTALES :

Un nouveau courrier sera adressé aux Unions Départementales. En effet très peu ont répondu au questionnaire sur la pratique de la pétanque dans leurs départements.

Claude leur expédiera un mail.

BUREAU NATIONAL :

L'Olympiade 2012/2016 entre dans le renouvellement de bureaux de Fédérations, associations etc... nous devons effectuer ce devoir. Le bureau est démissionnaire.

Tous les membres se portent candidats. Le nouveau bureau est ainsi constitué :

Président : Claude RIVIERE DE CARLES

Vice-Président : Gérard JAMBOU

Secrétaire : Patrick LOUBIC

Trésorier : Thierry SOLANA

Membres : Franck AGHETTI, Raoul BALLON, Christian BUREAU, Roland GAUTHIER, Thierry GELDOF, Thierry PAGES, Carmelo GONZALES, Jocelyn MYRTHO.
Richard AVEROUS (réfèrent F.N.S.P.F)

QUESTIONS DIVERSES :

- L'organisation 2014 dans les Ardennes connaît quelques problèmes. La demande commune de Pascal FOIGNY et du PUD o8 le Colonel GRULET de faire une réunion avec le bureau de notre association est acceptée.

Claude RIVIERE DE CARLES et Thierry GELDOF se rendront à CHARLEVILLE-MEZIERES pour trouver un terrain d'entente entre les 2 parties.

- Les membres présents déplorent l'absence répétée de certains pour les réunions du mois de janvier. Tenant compte de certains impératifs il est anormal de faire ce constat.

Il faut impérativement que chacun prenne conscience de l'engagement pris. Une décision commune sera définie lors de la prochaine réunion au mois de septembre.

Il sera ajouté aux statuts : « Deux absences consécutives aux réunions du mois de janvier (sauf motif grave) entraînera automatiquement la perte de membre de la commission nationale ».

Il serait dommageable d'arriver à prendre une telle décision envers des personnes qui, il me semble, veulent faire vivre notre merveilleuse discipline. L'article du Colonel Bruno FRANZON paru dans le journal du Sapeur-Pompier au mois de novembre, est la preuve que nous pouvons servir de référence en termes d'organisations et de sérieux dans notre évolution.

- Notre trésorier expédiera un chèque au Colonel Jean Luc MATRAT pour le cadeau de départ de Bruno FRANZON.

- Roland suggère d'organiser une tombola à TOULOUSE pour couvrir une partie des frais engagés à la création du site. L'idée est retenue.

- Il est envisagé pour les membres de la commission la possibilité d'avoir un haut identique. Claude s'occupe pour avoir des devis.

- Il est demandé à Christian BUREAU de se rapprocher de son UD pour qu'il soit reconnu comme référent. Nous attendons le courrier.

Claude RIVIERE DE CARLES

Le 17 Février 2013